

l'est du québec

Sept-Îles · Hauterive · Forestville · Rimouski · Matapédia · Baie-

Conseil régional de l'environnement

La construction d'aboteaux remise en question

par Réal LABERGE

LA POCAITIERE — Le Conseil régional de l'environnement de l'Est du Québec (CREEQ) a réitéré ces jours derniers au ministère de l'Agriculture sa demande d'une révision du programme décennal de construction d'aboteaux, le long du fleuve, dans les

comtés de Kamouraska et de Rivière-du-Loup.

L'organisme a cette fois préconisé une nouvelle approche tenant compte de la protection de l'écosystème typique de cette région, ainsi que des revendications des agriculteurs concernés.

Au ministre Jean Garon, le vice-président du CREEQ, M. Jean-Pierre Fillion, a précisé que ce groupement était d'accord avec une solution suggérée par les producteurs agricoles eux-mêmes, celle de réaffecter les sommes prévues pour l'endiguement, à la remise en production de terres arables actuellement non cultivées.

Selon le Conseil régional de l'environnement, une révision s'impose parce que les conséquences positives sont plutôt minimes, quant aux superficies récupérées à l'agriculture par la construction des aboteaux et que les résultats sont même négatifs, au niveau de la technique de culture de ces sols.

Les marais salants

Ce qui a incité le CREEQ à revenir à la charge, souligne-t-on au ministre, c'est qu'il y avait lieu d'apporter des précisions sur les marais salants, à la suite d'une réponse reçue le 5 octobre dernier de son secrétaire particulier adjoint, M. Jean-Pierre Gagnon, concernant l'opposition du CREEQ aux travaux de dégradation de l'environnement "perpétrés" dans la baie de Kamouraska.

Ces informations sur les marais salants, précise le porte-parole de l'organisme, proviennent aussi bien de recherches scientifiques sur le sujet, que de renseignements fournis par des groupes "spécialisés" dans la sauvegarde de ces marais.

Pas seulement la zone des marées

Contrairement à ce que prétend M. Gagnon, on remarque d'abord qu'un marais salant ne se limite pas seulement à la zone quotidiennement recouverte par les marées.

Un marais salant, c'est bien plus. On précise que c'est une vaste étendue herbacée divisée en plusieurs bandes plus ou moins distinctes et parallèles au rivage.

La première zone, qui est régulièrement battue par les marées, comprend majoritairement la spartine alterniflore (le foin de grève) très fréquentée par la sauvagine, lors des migrations saisonnières.

La seconde zone, un peu moins touchée par les marées, est dominée par la spartine étoilée. Comme, la précédente, cette bande est parsemée de nombreux étangs qui servent de garde-manger pour plusieurs espèces estivales, comme le grand héron.

La troisième zone, continue la lettre du CREEQ, est caractérisée par les joncs et carex, qui constituent un élément indispensable dans la production de quelques espèces de canards, entre autres le populaire canard noir.

Quant à la quatrième zone, elle est composée d'arbustes tels que les saules et les aulnes, qui séparent les marais de la terre ferme, servant ainsi de zone tampon.

Cette définition biologique d'un marais salant, qui ne comprend pas seulement la zone des marées régulières, mais qui englobe aussi toute la partie herbacée et même la ceinture arbustive, "n'est pas partagée par vos fonctionnaires", remarque-t-on au ministre Garon, "et c'est peut-être pour quoi on assiste actuellement à la détérioration du peu qu'il nous reste de ces sites naturels si importants pour la faune bas-laurentienne".

Le rôle des marais

Quant aux rôles des marais salants dans l'équilibre dynamique de l'écologie estuarienne, le Conseil régional de l'environnement de l'Est du Québec donne une liste "de valeurs (qui) l'emportent facilement sur toute considération agricole, si louable soit-elle, tant au point de vue écologique qu'économique".

Cette "richesse extraordinaire" des marais salants, mentionne-t-on notamment, consiste dans leur productivité biologique, leurs possibilités de nidification, de protection, d'élevage et d'alimentation, pour les oiseaux résidents; il y a aussi leur rôle dans les chaînes alimentaires de l'estuaire et du golfe, leur action de filtrage pour le fleuve, leur support pour les larves de nombreux organismes marins, leur réservoir énergétique indispensable pour une multitude d'oiseaux migrateurs et enfin, leur potentiel indiscutable pour la récréation, l'interprétation, l'éducation, la chasse et le tourisme, "avec tout l'apport économique que cela amène".

Travaux sans consultation préalable

À l'égard du programme titré SOL-PLUS, le porte-parole du CREEQ rappelle enfin au ministre de l'Agriculture que la phase 1 de la construction des aboteaux s'est déroulée "de façon inqualifiable".

Il y a eu un manque flagrant de consultation réelle avec les personnes compétentes en matière d'environnement et de faune. Les travaux auraient été réalisés dans l'ambiguïté légale et sans se préoccuper du nombre croissant d'individus de groupes ou d'organismes qui revendiquent l'arrêt et même la destruction des aboteaux ainsi construits.

Au ministre Garon, le Conseil de l'environnement régional dit finalement qu'on lui laisse le soin d'évaluer les erreurs, les manques, les omissions et les malentendus qui ont entouré l'érection de ces digues.

Des illuminés

On se rappellera qu'il y a quelques semaines, la Fédération de l'U.P.A. de la Côte-du-Sud a qualifié d'illuminés, les individus et groupes qui se sont opposés à la "récupération d'au-delà de 3.200 acres de la meilleure terre cultivable de cette région et au drainage souterrain de 10.000 autres acres".

S'ils pouvaient parler, les canards eux-mêmes approuveraient la cons-

truction des aboteaux de Kamouraska-Rivière-du-Loup", commentait l'organisme agricole, soulignant qu'il s'agissait là d'un des plus beaux projets de récupération des sols jamais réalisés dans la région par le ministère de l'Agriculture.

Toujours selon la Fédération régionale agricole, les quelques marais pouvant être affectés par les digues de rétention des eaux du fleuve se limitent à des superficies restreintes, fermées et sans écoulement et donc impropres à la nidification.

en bref

Les loisirs déménageraient

BAIE-SAINT-PAUL — Le conseil municipal demandait dernièrement à la firme Bertrand & Pelletier de préparer des plans afin d'aménager éventuellement tout le service des loisirs à l'aréna. Ce projet simplifierait la vie des travailleurs du loisir qui sont actuellement divisés entre l'aréna et l'hôtel de ville situé sur la rue Saint-Jean-Baptiste et centraliserait définitivement le service.

Industrie en expansion

VICTORIAVILLE — Le fabricant d'armoires de cuisines, "Armoires Victo Inc.", à Victoriaville, a accepté une offre de subvention de \$14.200 du ministère fédéral de l'Expansion économique régionale pour agrandir ses installations. Ce projet d'expansion nécessitera des investissements de \$76.000 et favorisera la création d'une dizaine d'emplois.

Gala gastronomique

Le gala gastronomique de la Rive-Sud, dont la célébrité n'avait cessé de s'accroître durant 15 ans, renaitra le 14 décembre. Le club Optimiste de Lévis, qui a dû suspendre cette activité il y a neuf ans, reprend l'initiative avec la collaboration de nombreuses dames bénévoles. L'événement aura lieu cette fois à la maison Louise-Carrier du centre d'arts de Lévis.

Expansion d'une scierie

SAINT-FERDINAND D'HALIFAX — La scierie T. Vigneault & Frères Inc., de Saint-Ferdinand d'Halifax, qui se spécialise dans le bois pour l'ameublement, a accepté du ministère fédéral de l'Expansion économique régionale une offre de subvention de \$62.400 pour réaliser un projet d'expansion nécessitant des investissements de \$387.000. Une dizaine d'emplois seront créés. Actuellement, l'entreprise fournit du travail à 25 employés.

Passe-partout: 92% de participation

L'animatrice de ce projet pédagogique dans Charlevoix-Ouest, Mme Diane S. Bouchard, a fait savoir que la participation des enfants de quatre ans et de leurs parents est passée de 83 à 92 pour 100 depuis la première rencontre. Elle a également indiqué que les parents de cette partie du comté semblent particulièrement conscients du manque d'outils pédagogiques dans les régions éloignées des grands centres. Au cours des prochains jours, les enfants de quatre ans de toutes les municipalités desservies par les services de l'animatrice prépareront Noël en compagnie de leurs parents.

Un grand succès

THETFORD MINES — La collecte annuelle en faveur du Noël des autres du club Aramis et du Cercle des châtelines de Thetford Mines a remporté un succès éclatant. Les recettes se sont chiffées par \$11.500, dépassant de \$3.500 l'objectif. Elles seront distribuées en nourriture, vêtements, mobilier, etc., à l'occasion de la période des Fêtes parmi les familles les plus démunies dans la région. Cette distribution sera faite par l'entremise des organismes locaux de Saint-Vincent-de-Paul.

Rencontre avec les parents

MATANE — Des représentants du cégep de Matane iront rencontrer les parents des étudiants présentement inscrits au cégep. Organisées dans le but d'échanger avec les parents sur des points tels que le régime pédagogique, les résidences et la vie étudiante, ces rencontres permettront aussi l'élection des représentants des parents au conseil d'administration du cégep. Selon la loi 24, quatre parents siègent au conseil d'administration; le collège procédera à l'élection de deux représentants de Matane, d'un représentant de Sainte-Anne-des-Monts et d'un autre d'Amqui. Les rencontres à Matane et Sainte-Anne se tiendront le 5 décembre à 19h30 au cégep et à la polyvalente de Sainte-Anne, tandis que la rencontre avec les parents d'Amqui aura lieu le 6 décembre à 19h30 à l'école polyvalente d'Amqui.

Conférence d'André Frappier

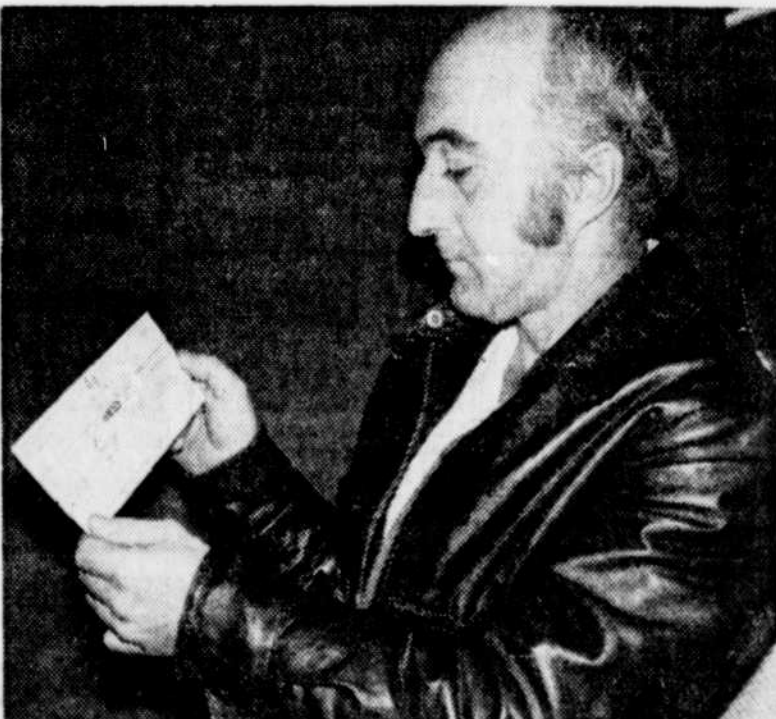
EDMUNDSTON — L'auteur André Frappier sera le prochain invité du comité de conférences du centre universitaire Saint-Louis-Maillet. C'est ce qu'a fait savoir M. Jean-Bernard Fre, professeur en sociologie. André Frappier et son fils Sébastien, 12 ans, viendront parler d'une expérience d'école libre vécue dans la région de Montréal de 1973 à 1977. La conférence aura lieu le mercredi 5 décembre à 16h à La Ruche, local des étudiants. André Frappier est l'auteur du livre *L'enfant, le dernier des opprimés*. Il enseigne le théâtre au cégep du Vieux-Montréal. Il détient la licence ès lettres et le diplôme en théâtre de l'Ecole nationale de théâtre de Montréal.

Nouveau préfet

SAINTE-HENEDINE — Le conseil de comté de Dorchester a un nouveau préfet en la personne de M. Claude Lachance, maire de Saint-Nazaire et président du Parti québécois dans Bellechasse. Le choix de M. Lachance a été unanime à la suite de la décision de M. Camille Poulin, maire de Saint-Proper, de ne pas demander un renouvellement de mandat. Dans sa tâche, M. Claude Lachance sera assisté du préfet suppléant M. Jean-Rock Ferland, maire de Sainte-Marguerite, et des autres membres du comité administratif MM. Camille Poulin, Edgar Demers et Victorien Morissette. Le secrétaire de comté est M. Clermont Gagné.

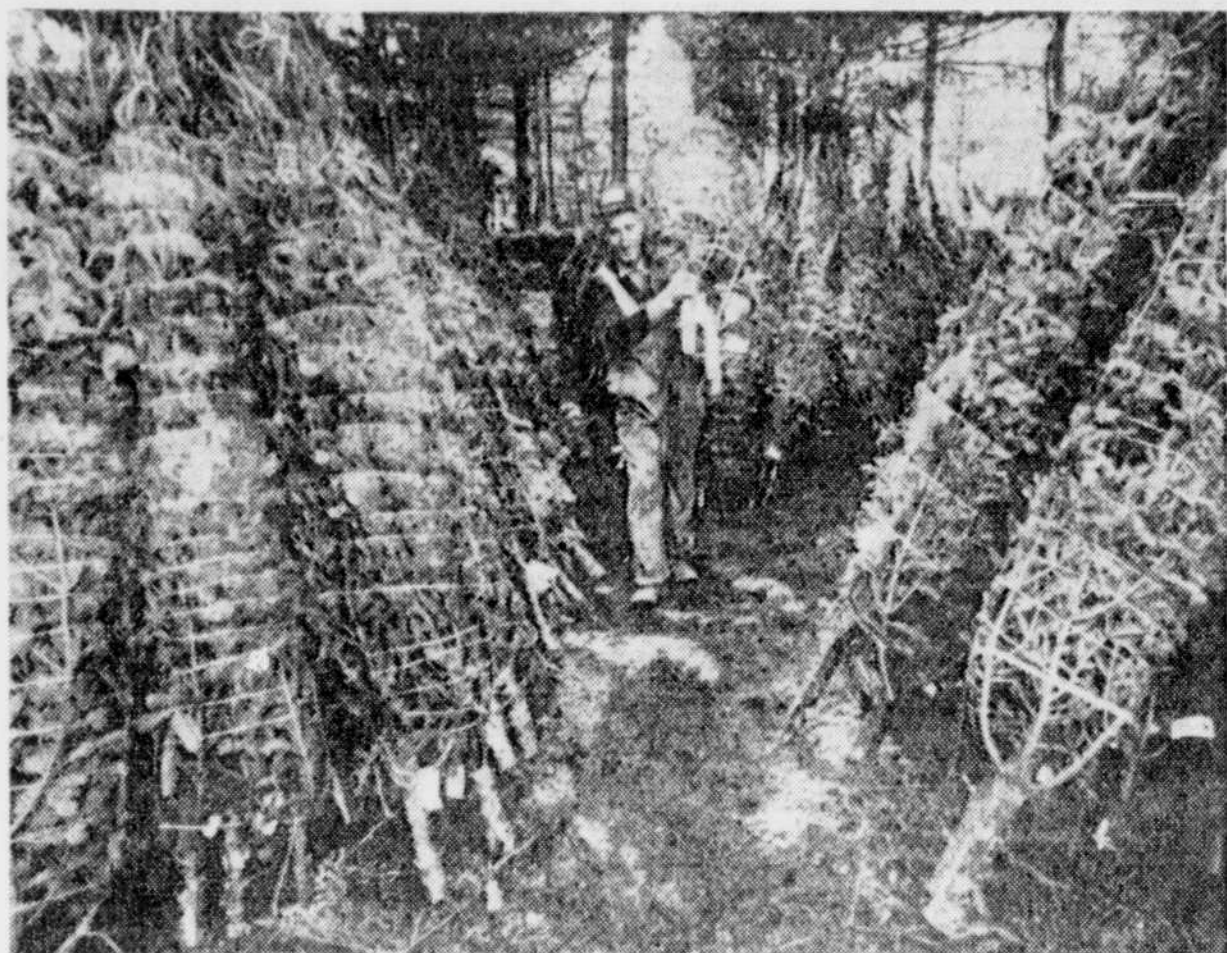
Un berceton payant

SAINTS-ANGES — Huit participants à un "berceton" organisé à Saints-Ange de Beauce ont permis à l'organisation des loisirs de cette localité de recueillir la jolie somme de \$6.988.80 selon la présidente Mme Irène D. Poulin. Ce concours ne consistait pas à briser un record de durée, mais uniquement à permettre au comité de se procurer les fonds nécessaires pour l'organisation de loisirs à Saints-Ange.



Gagnant du gros lot

Un célibataire de Saint-Romuald, M. François Daigle, a remporté la jolie somme de \$98.652 au dernier tirage de la 6/36 le 16 novembre dernier. M. Daigle, opérateur depuis 15 ans à la compagnie Baribeau Industrie, de Lévis, a gagné le gros lot rattaché à la catégorie 5 sur 6 plus.

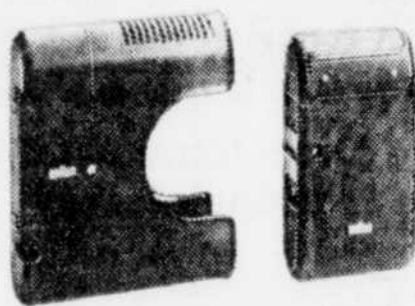


Les sapins sont arrivés

La plupart des producteurs d'arbres de Noël ont déjà mis en marché le plus gros de leur production de 1979. Le sapin baumier est toujours l'espèce la plus populaire, bien que le pin sylvestre se gagne de nouveaux adeptes tous les ans, selon M. Michel Charbonneau de Coaticook, le président de l'Association des producteurs d'arbres de Noël du Québec. Le Québec produit près de 2,5 millions d'arbres en cette période. Les forestiers en tirent une recette d'environ \$8 millions grâce au marché d'exportation qui absorbe les trois quarts de cette production. Les Etats de la Nouvelle-Angleterre sont nos principaux acheteurs étrangers, selon le ministère québécois de l'Energie et des Ressources.

la maison du cadeau

L'endroit idéal pour l'achat d'un appareil
BRAUN



708

Rasoir rechargeable

120/240V. Grille souple recouverte de platine, interrupteur, taille-favoris. Coffret incluant le chargeur, brosse et support mural. Garantie de 3 ans.

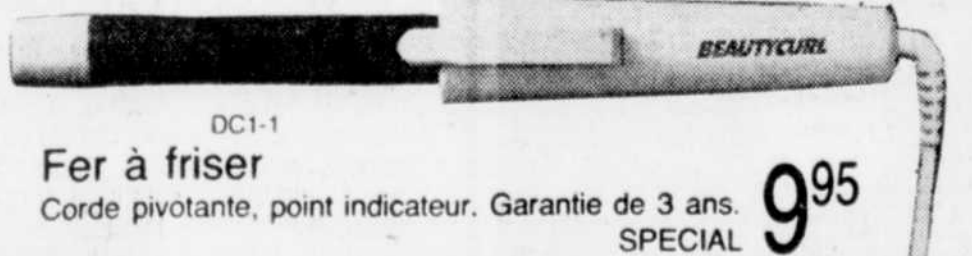
SPECIAL **59⁹⁵**



Rasoir pour dames

A trois systèmes d'épilation. Interrupteur, 120/240V. Etui élégant et compact.

SPECIAL **29⁹⁵**



DC1-1

Fer à friser

Corde pivotante, point indicateur. Garantie de 3 ans.

SPECIAL **9⁹⁵**

VALIDE JUSQU'AU 8 DECEMBRE 79 AU COMPTOIR SEULEMENT
Venez à notre magasin bénéficier de nos prix spéciaux sur nos appareils électriques et en plus obtenez un service d'excellence.



UN SERVICE RECONNU...

Syndicat du Bijou

10, route Trans-Canada ouest,
C.P. 3800, Lévis, (Québec) — G6V 6R1 — 833-2173
Grand stationnement gratuit — Chargex — Master Charge

Comeau · Matane · Gaspé · Murdochville · Rivière-du-Loup · Cabano · Carleton · Îles-de-la-Madeleine · Chandler · B



Le Soleil, Réal Laberge

À l'aéroport de Rivière-du-Loup, le ministère des Terres et Forêts dispose de nombreux bâtiments et d'une quarantaine de réservoirs pour les arrosages servant à la lutte contre la tordeuse de bourgeons du sapin et de l'épinette.

L'aéroport de Rivière-du-Loup possède une piste de 6,000 pieds

par Réal LABERGE

RIVIÈRE-DU-LOUP — La piste de l'aéroport municipal de Rivière-du-Loup, construite depuis 20 ans, atteint une longueur de 6,000 pieds sur une largeur de 200 pieds. C'est ce que rappelle M. Gilles Chénard, préposé au fonctionnement de cet aéroport, dans le cadre du débat suscité par la Chambre de commerce locale quant à la vocation future de cette installation.

Les lieux sont pourvus d'un terminal, propriété de la ville, tandis que le fond de terrain de l'aéroport serait la propriété du ministère fédéral des Transports. L'entretien et la gestion de l'aéroport incombent cependant à la ville de Rivière-du-Loup, qui en a confié la responsabilité à une commission administrative.

En outre du service aérien dispensé par la filiale de Québecair, à raison de deux départs quotidiens, soit en direction de Mont-Joli à Québec avec escale à Rivière-du-Loup, le matin, et retour en soirée, qui ont totalisé 673 usagers au cours de la dernière année, M. Chénard a précisé que l'aéroport de Rivière-du-Loup dessert cinq avions

de l'Aéroclub de la Côte-Sud, propriétés du président, M. Majella Vaillancourt, ainsi que six avions privés, l'hélicoptère desservant l'île Verte, les avions privés de compagnies locales et extérieures, notamment F.F. Soucy, ainsi que le Para-Club des parachutistes de Rivière-du-Loup.

De plus, l'un des principaux utilisateurs de l'aéroport de Rivière-du-Loup est le ministère des Terres et Forêts, qui s'en sert comme centre d'appui pour ses programmes aériens de lutte contre la tordeuse des bourgeons de sapins et d'épinettes.

Pour ses programmes d'arrosage de la forêt régionale, le ministère des Terres et Forêts utilise habituellement deux avions ayant pour base l'aéroport municipal de Rivière-du-Loup.

De fait, c'est le ministère qui a aménagé et utilise la plupart des bâtiments bordant la piste d'envol, de même que la quarantaine de grands réservoirs servant à l'entreposage des produits chimiques utilisés contre la tordeuse.

Modifications au parcours de la 132

La cour donne raison à deux citoyens de Carleton

par J.-Claude RIVARD

Sous peine de se voir condamner pour outrage au tribunal, le ministère québécois des Travaux publics sera contraint de construire et d'entretenir un chemin de desserte devant le domicile de deux citoyens de Carleton.

À défaut de construire d'ici le 1er juin 1980 cette voie qui doit permettre à MM. Donat Landry et Amédée Savoie d'accéder sans problème à la route 132, le ministère devra leur payer respectivement \$19,520 et \$27,995, parce que ceux-ci auront été obligés d'abandonner leurs maisons.

Quoi qu'il en soit, le gouvernement devra leur verser des indemnités respectives de \$4,410.16 et de \$6,148.88, outre les frais judiciaires, pour tous les ennuis qu'ils ont subis, c'est-à-dire depuis que la voirie a modifié le parcours de la route 132, reculant la voie publique à 90 pieds des deux maisons, avec un décalage, en hauteur, de quinze pieds.

Pareille ordonnance qui semble constituer un précédent dans les annales du

Tribunal de l'expropriation a été signée par son président, le juge Guy Dorion, et son assesseur, l'agronome Marc Laforce.

La nouvelle voie de service dont les plans ont été préparés, sur l'ordre de la cour, aura 818 pieds et coûtera environ \$21,000.

Situation intenable

Forts du feu vert donné au Tribunal de l'expropriation d'enquêter dans cette affaire, par le juge Louis Dorion, de la cour supérieure, le 8 novembre 1978, MM. Landry et Savoie ont déclaré que la situation leur était devenue intenable.

Les maisons qu'ils habitent étaient jadis situées en bordure immédiate de la 132. Or, en 1976 et en 1977, le ministère de la Voirie a entrepris d'abaisser le niveau de la route d'une quinzaine de pieds, en face de leur propriété et de reculer l'emprise de la route de 90 pieds.

L'accès à leur maison s'est fait avec une pente qui varie entre dix et quatorze degrés.

Pendant l'été, ces rampes

d'accès étaient difficiles. Elles étaient impossibles, l'hiver. Les livreurs refusaient de s'y engager, la moindre neige, glace ou pluie les rendant excessivement dangereuses. Souvent, il y avait accumulation de dix à quinze pieds de neige. Les deux propriétaires, des gens âgés, n'étaient plus en mesure d'entretenir leurs «montées».

Les contracteurs auxquels ils ont fait appel n'osaient eux-mêmes s'y aventurer, avec leurs chasse-neige, qu'en sens descendant, après s'être rendus chez MM. Landry et Savoie en traversant la propriété des voisins.

La pente créée par la voirie était devenue un obstacle

majeur à la livraison du courrier et de marchandises, tout autant qu'à l'enlèvement des ordures ménagères. Les deux citoyens déclarent d'ailleurs que pendant l'hiver de 1977 ils ont été totalement isolés, pendant trois jours.

Pour le ministère de la Voirie, le changement de niveau, occasionné par des impératifs techniques, a été minime. À son avis, les deux citoyens n'ont pas subi de dommages: tout au plus ont-ils eu des inconvénients d'ordre mineur. Il affirme même que les travaux effectués sur la route 132 ont donné une plus-value aux deux propriétés.

Il soutient même que ceux-ci ont l'obligation de voir eux-mêmes au déblaiement de leurs entrées, aménagées sur une emprise qui appartient au ministère des Transports.

Le tribunal

Le juge Dorion et l'assesseur Laforce ne l'envoient pas du même point de vue: «Cette solution est absolue-

ment inacceptable» (...) «On veut imposer au propriétaire riverain d'entretenir l'emprise du gouvernement dans sa partie donnant accès de leur propriété à la voie d'asphalte. Rien dans la loi ne permet une telle solution».

C'est pourquoi ils ordonnent au gouvernement de construire et d'entretenir (tant que ce sera de la juridiction de la voirie provinciale) une voie de service

aménagée sur l'assiette de l'ancien tronçon de la 132. S'il n'obtempère pas à cet ordre, il faudra payer le prix des deux maisons devenues inhabitables, l'hiver, dans les présentes circonstances. Il faudra aussi payer des frais de déménagement, le coût de dépréciation des rideaux, tapis, tentures.

Mais quelle que soit la décision que prendra le ministère, il a le devoir de

compenser pour les troubles et ennuis subis par les requérants. Il lui faut leur rembourser les frais d'expertise.

Mais on signale qu'il faudra s'adresser aux tribunaux de droit commun pour toucher l'indemnité additionnelle réclamée pour défaut de satisfaire à une obligation imposée par la loi, plus précisément celle qui impose à chacun le devoir de réparer le dommage causé à autrui.

Journée de cinéma sur les femmes

par J.-Claude PAQUET
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Le Cinéma 4, regroupement de cinéphiles rimouskois, sans but lucratif, a annoncé la tenue de journées particulières «Femmes» qui auront lieu les 7 et 8 décembre.

Ainsi que l'a expliqué une des organisatrices de ces journées, Mme Julieanne Vachon, des journées particulières sur les femmes sont organisées en raison du fait que «la condition féminine est un sujet à la mode, qui intéresse beaucoup de gens, et qui soulève des problèmes dont il faut discuter».

Ces journées de cinéma seront d'ailleurs tenues en collaboration avec plusieurs organismes rimouskois, et s'articuleront autour de trois thèmes, soit la sexualité, le travail et l'éducation. Chaque thème comprendra la projection de films, des interventions de représentants des organismes participants et une discussion avec le public dirigée par un animateur.

Le vendredi 7 décembre, à 8h45, au Centre civique sera consacré à la sexualité. Les films présentés seront: le film de 28 minutes, «Le problème d'une mère», de 110 minutes, un drame sur le viol et ses conséquences.

Le samedi 8 décembre, à 8h45, sera consacré au travail. On traitera: «Piquez sur la li-

gne brisée, 13 minutes, images éloquentes sur le travail des femmes dans une usine de textile; A qui appartient ce gage?, 56 minutes, un appel à l'aide des femmes sur la question très discutée des garderies d'Etat; La ménagère, dessin animé de 6 minutes, et Double journée de travail, 53 minutes, un film saisissant sur la prise de conscience progressive des femmes d'Amérique latine, de leur condition avilissante.

Enfin, la soirée du samedi (à 19h30) sera consacrée à l'éducation. On y présentera Les filles du Roy, 56 minutes, l'histoire du Québec réécrite au féminin; G.I. Joe, 4 minutes, une démythification du rôle idéologique du jouet, pour 18 ans et plus. Et enfin, Une naissance approuvée, 72 minutes, un enfant de 9 ans participe aux différentes étapes de la grossesse et de l'accouchement de sa mère.

Subvention versée au Bic

Le service de main-d'œuvre du ministère du Travail et de la Main-d'œuvre du Québec vient d'autoriser le versement d'une subvention PAT de \$58,600 à la municipalité du Bic, dans le comté de Rimouski.

Il s'agira pour les participants d'aménager un terrain municipal de loisirs au Bic.

Dr RENE MARCHAND & ASS.
optométristes

CLINIQUE
D'OPTOMETRIE
ST-NICOLAS

Dr Johanne Villeneuve, o.d.
optométriste

- Examen de la vue
- Lentilles cornéennes
- Choix de montures

CENTRE
D'ACHATS
NORMANDIE
(sous-sol)

St-Nicolas
831-3631

Nouveau!
N°7
Légères
Longueur régulière



Cigarette douce +
satisfaction véritable.

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler.
Moyenne par cigarette - Régulière: "goudron" 14 mg, nic. 0.9 mg.

Syndicat



L'ORÉAL

Couleur et douceur de
L'ORÉAL

Ravivez votre couleur naturelle, couvrez vos cheveux gris ou encore découvrez une toute nouvelle couleur. L'ORÉAL EXCELLENCE vous offre une gamme complète de 24 nuances...

Rég. 3.75

Spécial 2.95

Cadeau gratuit

Avec tout achat de shampooing colorant L'ORÉAL vous recevrez gratuitement un Elseve Balsam 125 ml et un shampooing Elseve 50 ml. (Quantités limitées)



Cosmétiques, rez-de-chaussée, Mail St-Roch.
Place Laurier, Place Fleur de Lys.

le québec régional

Thetford-Mines · Plessisville · Mégantic · Baie-Saint-

Employeurs manufacturiers dans les Bois-Francs

La transformation métallique occupe le second rang

par Fortunat MARCOUX

VICTORIAVILLE — Si les secteurs traditionnels du vêtement, du meuble et du bois prédominent dans l'économie de la région des Bois-Francs, celui de la transformation métallique, tout comme celui de l'agro-alimentaire, est en pleine croissance et offre des possibilités énormes de développement.

Actuellement, 32 entreprises oeuvrent dans ce secteur et emploient 1.492 travailleurs, soit 18,6 pour 100 de la main-d'oeuvre manufacturière dans la région.

A Victoriaville, 13 usines fournissent du travail à 577 personnes. A Plessisville, 10 firmes dont Forano Inc., embauchent 860 ouvriers. Les

autres entreprises sont situées à Warwick (5), à Arthabaska (2) et à Princeville (2).

Selon la répartition géographique de la main-d'oeuvre, Plessisville vient en tête avec un taux de 57 pour 100, suivie de Victoriaville avec un pourcentage de 38 pour 100.

Deuxième employeur

Selon des statistiques compilées par la Corporation de développement économique des Bois-Francs, l'industrie de la transformation métallique est, chose surprenante, le deuxième employeur manufacturier dans les Bois-Francs. Avec un pourcentage de 18,6 pour 100, elle se situe derrière le secteur du vêtement qui regroupe 24 pour 100 des travailleurs, mais elle devance les secteurs du meuble (17 pour 100), de l'agro-alimentaire (13,5 pour 100) et du bois (10 pour 100).

Les produits découlant de la trans-

formation métallique se divisent en cinq grandes catégories: machinerie (neuf usines et 880 travailleurs), équipement (six usines et 244 ouvriers), construction (cinq usines et 207 emplois), ateliers d'usinage et ferrailleurs et transport.

La Corporation de développement économique estime que la transformation métallique accroîtra son importance dans l'économie des Bois-Francs au cours des prochaines années et pourrait devenir la principale activité industrielle de la région.

en bref

Les loisirs déménageraient

BAIE-SAINT-PAUL — Le conseil municipal demandait dernièrement à la firme Bertrand & Pelletier de préparer des plans afin d'aménager éventuellement tout le service des loisirs à l'aréna. Ce projet simplifierait la vie des travailleurs du loisir qui sont actuellement divisés entre l'aréna et l'hôtel de ville situé sur la rue Saint-Jean-Baptiste et centraliserait définitivement le service.

Industrie en expansion

VICTORIAVILLE — Le fabricant d'armoires de cuisines, "Armoires Victo Inc.", à Victoriaville, a accepté une offre de subvention de \$14.200 du ministère fédéral de l'Expansion économique régionale pour agrandir ses installations. Ce projet d'expansion nécessitera des investissements de \$76.000 et favorisera la création d'une dizaine d'emplois.

Gala gastronomique

Le gala gastronomique de la Rive-Sud, dont la célébrité n'avait cessé de s'accroître durant 15 ans, renaitra le 14 décembre. Le club Optimiste de Lévis, qui a dû suspendre cette activité il y a neuf ans, reprend l'initiative avec la collaboration de nombreuses dames bénévoles. L'événement aura lieu cette fois à la maison Louise-Carrier du centre d'arts de Lévis.

Expansion d'une scierie

SAINT-FERDINAND D'HALIFAX — La scierie T. Vigneault & Frères Inc. de Saint-Ferdinand d'Halifax, qui se spécialise dans le bois pour l'ameublement, a accepté du ministère fédéral de l'Expansion économique régionale une offre de subvention de \$62.400 pour réaliser un projet d'expansion nécessitant des investissements de \$387.000. Une dizaine d'emplois seront créés. Actuellement, l'entreprise fournit du travail à 25 employés.

Passe-partout: 92% de participation

L'animatrice de ce projet pédagogique dans Charlevoix-Ouest, Mme Diane S. Bouchard, a fait savoir que la participation des enfants de quatre ans et de leurs parents est passée de 83 à 92 pour 100 depuis la première rencontre. Elle a également indiqué que les parents de cette partie du comté semblent particulièrement conscients du manque d'outils pédagogiques dans les régions éloignées des grands centres. Au cours des prochains jours, les enfants de quatre ans de toutes les municipalités desservies par les services de l'animatrice prépareront Noël en compagnie de leurs parents.

Un grand succès

THETFORD MINES — La collecte annuelle en faveur du Noël des autres du club Aramis et du Cercle des châtelines de Thetford Mines a remporté un succès éclatant. Les recettes se sont chiffrées par \$11.500, dépassant de \$3.500 l'objectif. Elles seront distribuées en nourriture, vêtements, mobilier, etc., à l'occasion de la période des Fêtes parmi les familles les plus démunies dans la région. Cette distribution sera faite par l'entremise des organismes locaux de Saint-Vincent-de-Paul.

Rencontre avec les parents

MATANE — Des représentants du cégep de Matane iront rencontrer les parents des étudiants présentement inscrits au cégep. Organisées dans le but d'échanger avec les parents sur des points tels que le régime pédagogique, les résidences et la vie étudiante, ces rencontres permettront aussi l'élection des représentants des parents au conseil d'administration du cégep. Selon la loi 24, quatre parents siègent au conseil d'administration; le collège procédera à l'élection de deux représentants de Matane, d'un représentant de Sainte-Anne-des-Monts et d'un autre d'Amqui. Les rencontres à Matane et Sainte-Anne se tiendront le 5 décembre à 19h30 au cégep et à la polyvalente de Sainte-Anne, tandis que la rencontre avec les parents d'Amqui aura lieu le 6 décembre à 19h30 à l'école polyvalente d'Amqui.

Conférence d'André Frappier

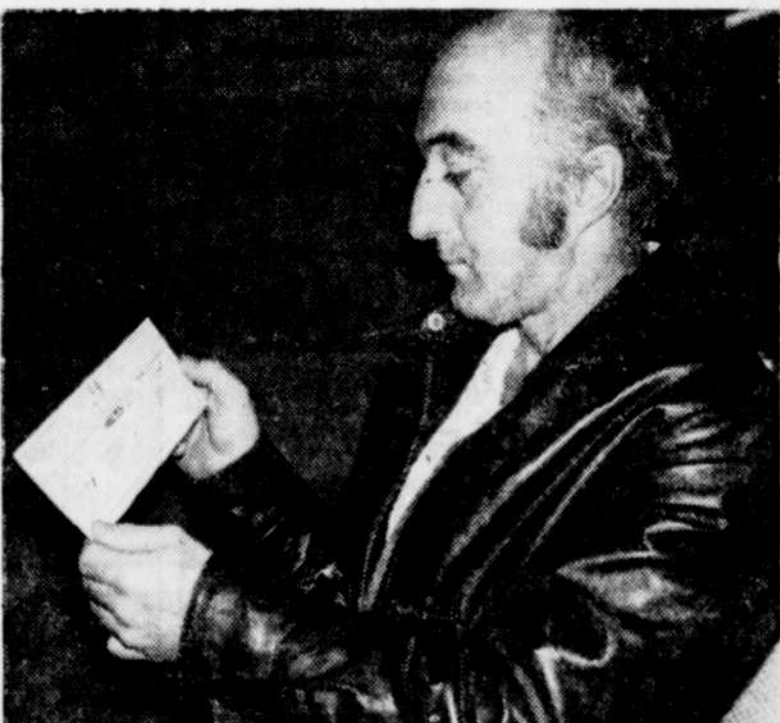
EDMUNDSTON — L'auteur André Frappier sera le prochain invité du comité de conférences du centre universitaire Saint-Louis-Maillet. C'est ce qu'a fait savoir M. Jean-Bernard Fre, professeur en sociologie. André Frappier et son fils Sébastien, 12 ans, viendront parler d'une expérience d'école libre vécue dans la région de Montréal de 1973 à 1977. La conférence aura lieu le mercredi 5 décembre à 16h à La Ruche, local des étudiants. André Frappier est l'auteur du livre *L'enfant, le dernier des opprimés*. Il enseigne le théâtre au cégep du Vieux-Montréal. Il détient la licence ès lettres et le diplôme en théâtre de l'École nationale de théâtre de Montréal.

Nouveau préfet

SAINTE-HENEDINE — Le conseil de comté de Dorchester a un nouveau préfet en la personne de M. Claude Lachance, maire de Saint-Nazaire et président du Parti québécois dans Bellechasse. Le choix de M. Lachance a été unanime à la suite de la décision de M. Camille Poulin, maire de Saint-Prospère, de ne pas demander un renouvellement de mandat. Dans sa tâche, M. Claude Lachance sera assisté du préfet suppléant M. Jean-Rock Ferland, maire de Sainte-Marguerite, et des autres membres du comité administratif MM. Camille Poulin, Edgar Demers et Victorien Morissette. Le secrétaire de comté est M. Clermont Gagné.

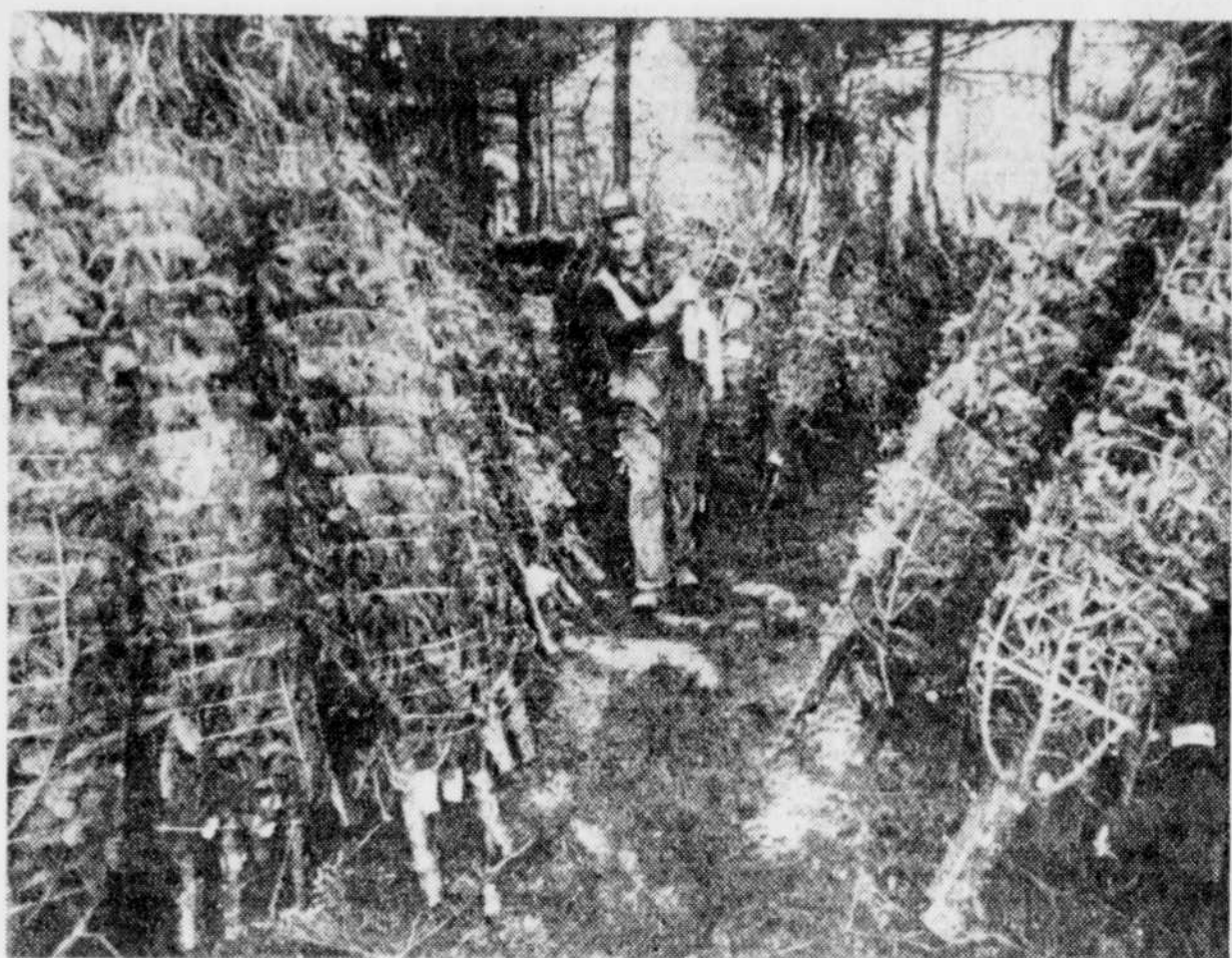
Un berceton payant

SAINTS-ANGES — Huit participants à un "berceton" organisé à Saints-Angeles de Beauce ont permis à l'organisation des loisirs de cette localité de recueillir la jolie somme de \$6.988,80 selon la présidente Mme Irène D. Poulin. Ce concours ne consistait pas à briser un record de durée, mais uniquement à permettre au comté de se procurer les fonds nécessaires pour l'organisation de loisirs à Saints-Angeles.



Gagnant du gros lot

Un célibataire de Saint-Romuald, M. François Daigle, a remporté la jolie somme de \$88.652 au dernier tirage de la 6/36 le 16 novembre dernier. M. Daigle, opérateur depuis 15 ans à la compagnie Barbeau Industrie, de Lévis, a gagné le gros lot rattaché à la catégorie 5 sur 6 plus.

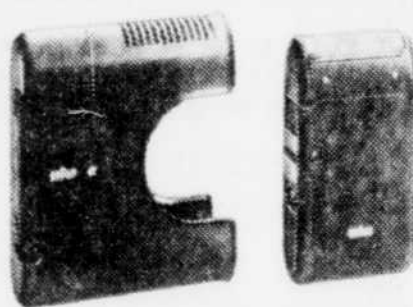


Les sapins sont arrivés

La plupart des producteurs d'arbres de Noël ont déjà mis en marché le plus gros de leur production de 1979. Le sapin baumier est toujours l'espèce la plus populaire, bien que le pin sylvestre se gagne de nouveaux adeptes tous les ans, selon M. Michel Charbonneau de Coaticook, le président de l'Association des producteurs d'arbres de Noël du Québec. Le Québec produit près de 2,5 millions d'arbres en cette période. Les forestiers en tirent une recette d'environ \$8 millions grâce au marché d'exportation qui absorbe les trois quarts de cette production. Les Etats de la Nouvelle-Angleterre sont nos principaux acheteurs étrangers, selon le ministère québécois de l'Energie et des Ressources.

la maison du cadeau

L'endroit idéal pour l'achat d'un appareil
BRAUN



708
Rasoir rechargeable
120/240V. Grille souple recouverte de platine, interrupteur, taille-favoris. Coffret incluant le chargeur, brosse et support mural. Garantie de 3 ans.
SPECIAL 59⁹⁵



700L
Rasoir pour dames
A trois systèmes d'épilation. Interrupteur, 120/240V. Etui élégant et compact.
SPECIAL 29⁹⁵



DC1-1
Fer à friser
Corde pivotante, point indicateur. Garantie de 3 ans.
SPECIAL 9⁹⁵

VALIDE JUSQU'AU 8 DECEMBRE 79 AU COMPTOIR SEULEMENT
Venez à notre magasin bénéficier de nos prix spéciaux sur nos appareils électriques et en plus obtenez un service d'excellence.



UN SERVICE RECONNU...

Syndicat du Bijou

10, route Trans-Canada ouest,
C.P. 3800, Lévis, (Québec) — G6V 6R1 — 833-2173
Grand stationnement gratuit — Chargex — Master Charge

Paul · La Malbaie · Saint-Georges de Beauce · Saint-Joseph de Beauce · Sainte-Croix · Donnacona · Saint-Raymond

L'esprit d'indépendance: un trait bien beauceron

par Françoise COTE

SAINT-GEORGES DE BEAUCE (PC) — "Pour la Beauce, c'est comme si l'indépendance était déjà faite", dit l'ex-journaliste Pier Dutil en parlant de ce "pays" de la vallée de la Chaudière, habité par une population de 75.000 Beaucerons "équarris à la hache".

Avec un rire narquois, M. Dutil, maintenant cadre à la compagnie de gestion Canam-Manac Inc., qui contrôle un ensemble d'entreprises spécialisées dans l'acier, ajoute: "Au Parti québécois on fait une farce. On dit l'indépendance du Québec, pour nous, c'est un simple exercice. Après on sépare la Beauce du Québec. On va en faire une petite Suisse". Cette boutade de Pier Dutil qui est également un militant péquiste convaincu se répète souvent dans la région.

Justement parce qu'ils se sentent déjà indépendants au point de ne jamais se laisser imposer des contraintes qu'ils jugent inacceptables, les Beaucerons sont probablement aussi souverains qu'on peut l'être dans le monde actuel.

Dès le régime français, avec l'avènement des premières seigneuries, vers 1735, ils ont appris à pratiquer le "débrouille-toi toi-même". Ils étaient à l'époque complètement isolés des autres centres d'établissement tous si-

tués le long du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Richelieu.

Cela a fait des Beaucerons, des gens frondeurs, très dynamiques avec un esprit d'entreprise qui étonne le reste du Québec au point que l'ancien ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Tremblay, n'a pas hésité à parler de "miracle beauceron". La région compte environ 220 entreprises en pleine expansion et le taux de chômage y est de moins de six pour 100.

Au cours d'une entrevue, l'écrivain Madeleine Ferron-Cliche auteur du livre "Les Beaucerons, ces insoumis", écrit en collaboration avec son mari, le juge Robert Cliche, décédé l'an dernier, explique ainsi le caractère bien particulier des Beaucerons: "Ce sont des gens pleins d'audace qui ne s'informent jamais si une chose est possible; ils se lancent tout simplement. Ils sont très dynamiques et frondeurs; ils n'ont aucun complexe d'infériorité".

Test pré-référendaire

Transposé sur le plan politique, cet esprit beauceron d'indépendance a toujours produit un comportement imprévisible et posé un véritable dilemme aux partis politiques. S'ajoute à cela le fait que la Beauce a servi, au cours de l'histoire, de rampe de lancement à des mouvements et partis politiques.

Dans son ouvrage intitulé "Saint-Georges d'hier et d'aujourd'hui" l'historien Roger Bolduc mentionne comment au mois d'août 1934, les politiciens québécois Paul Gouin, Oscar Drouin et Wheeler Dupont sont venus à Saint-Georges fonder aux côtés du député fédéral libéral de Beauce, Edouard Lacroix, le nouveau parti l'Action libérale nationale. C'est ce parti qui devait ébranler le gouvernement libéral d'Alexandre Taschereau, un des descendants des seigneurs de Sainte-Marie de Beauce. L'Action libérale nationale devait par la suite participer à la formation de l'Union nationale en 1935.

C'est aussi à Saint-Georges que furent jetées en 1942, les bases du Bloc populaire, fondé par André Laurendeau, Mazime Maxime Raymond, Ligouri Lacombe et Edouard Lacroix. Enfin en 1959, le maire Jean Drapeau a tenu à Saint-Georges une des premières assemblées d'un Parti civique provincial, alors en voie de formation. Ce projet fut abandonné après la mort du premier ministre Duplessis et le déblocage amorcé par son successeur le premier ministre unioniste Paul Sauvé.

Le nouveau député créditiste de la Beauce à Ottawa, M. Fabien Roy, tient à rappeler au cours d'une entrevue que le Crédit social des années 60 a tenu l'une de ses premières grandes

assemblées dans la Beauce. Il dit qu'il ne faut pas oublier également le Parti national populaire qu'il a dirigé sur la scène politique provinciale jusqu'au printemps dernier.

Nationalisme beauceron

A cette toile de fond, il faut ajouter le fait que les Beaucerons ont une longue tradition nationaliste. Aujourd'hui, M. Fabien Roy lui-même se situe dans la lignée des Edouard Lacroix, des Raoul Poulin qui ont été à Ottawa des voix nationalistes percutantes. Mais, par-dessus tout, ces anciens députés fédéraux ont surtout été des preuves bien vivantes que les Beaucerons ne sont pas des "gens de partis".

Le Parti québécois dans la Beauce peut en témoigner. Il reconnaît que M. Fabien Roy, comme député à Québec, a su si bien incarner le nationalisme beauceron, qu'il a été difficile pour le PQ de faire une percée importante dans la région jusqu'à maintenant.

Un militant péquiste avoue: "On vient pour vendre des cartes de membres — et croyez-moi, c'est dur d'en placer — et les gens refusent de s'impliquer dans un parti politique. On dit: on est avec toi, mais tu comprends..."

Un autre militant ajoute: "Le problème du PQ dans la Beauce, c'est Fabien Roy; il n'y a plus de place".

Naturellement flatté, M. Roy y voit une constante dans le comportement électoral des Beaucerons depuis un demi-siècle. Ils refusent systématiquement de se laisser embrigader dans un parti politique.

Il y a également le fait que, quoique très indépendants et très nationalistes, les Beaucerons, dit M. Roy, ne pratiquent pas tellement le nationalisme verbal. Ils penchent plutôt vers le nationalisme économique. Ce sont des gens d'action.

D'ailleurs le président du Conseil de développement de la Chaudière, un bouillant Jésuite malgré ses 78 ans, le père Antonio Poulin, qui compte sept années de mission en Haïti, reconnaît volontiers que le référendum ne trouve pas autant d'écho dans la population qu'une question aussi concrète que le parachèvement de l'autoroute 73 devant relier la Beauce à Québec.

Attitude paradoxale

Parce que le nationalisme beauceron est pragmatique et sans complexe, il peut s'accommoder d'une légitime fierté pour un bataillon des Forces armées canadiennes, le régiment de la Chaudière, qui a participé à l'invasion des plages de Normandie en 1944. Le 10 juin dernier, plusieurs centaines de Beaucerons ont assisté à Beauceville à l'inauguration de la caserne Colonel-

Paul-Mathieu, baptisée du nom du commandant du régiment lors du débarquement en France.

Le député Fabien Roy parle volontiers du séjour de six semaines au camp militaire de Valcartier l'été dernier de son fils, Jean-François, âgé de 15 ans, comme cadet. Il y a en Beauce quatre corps de cadets des Forces armées canadiennes regroupant un total de 350 jeunes Beaucerons. Evidemment les cadets d'aujourd'hui ne sont pas des militaires à proprement parler; ils s'apparentent beaucoup plus à une troupe scout.

Enfin, un autre trait du comportement beauceron se retrouve dans l'histoire comme le rappelle Madeleine Ferron-Cliche. C'est en passant par la vallée de la Chaudière que le chef rebelle Louis-Joseph Papineau, après le soulèvement de 1837, s'est enfui aux Etats-Unis. Il s'était arrêté à Saint-Joseph pour assister à la messe et a été vu sur le "perron" de l'église en compagnie de l'ancêtre du juge Robert Cliche. En parlant de cette anecdote, M. Fabien Roy souligne que personne n'aurait alors songé à dénoncer le chef rebelle dont la tête était mise à prix.

"C'est justement cela qui est à la base de la mentalité beauceronne", dit M. Roy.

Une initiative de la Chambre de commerce

Portneuf songe à créer un comité de consultation

par Gérard ROCHETTE

(collaboration spéciale)

SAINT-RAYMOND — Pour le nouveau directeur général permanent de la Chambre de commerce, d'industrie et de tourisme de la région de Portneuf, la mise en place d'un comité régional de consultation s'avère une priorité pour assurer une suite dans les diverses politiques d'action qui seront mises de l'avant pour l'ensemble de la région.

Selon M. Romain Girard, la présence de représentants de compagnies, d'hommes d'affaires et de commerçants d'envergure au sein de ce comité de consultation, permettra à la chambre régionale d'obtenir des avis pertinents sur les politiques futures pour des actions à entreprendre sur le territoire.

M. Girard a mentionné des dossiers aussi importants que l'autoroute, le domaine social, l'industrie, le com-

merce et les affaires publiques, comme pouvant faire l'objet d'une consultation auprès de l'éventuel comité dont il préconise la formation.

"L'avis et l'opinion des représentants d'entreprises s'avèrent primordiaux, si on veut poursuivre une politique d'action qui rencontre véritablement les aspirations des représentants du territoire", a précisé M. Girard.

Celui-ci est d'avis que les entreprises d'envergure de la région n'hésiteront pas à déléguer un représentant au comité régional de consultation. "Mais auparavant, nous devons démontrer notre sérieux et notre volonté de travailler dans l'intérêt régional en s'attaquant à des projets véritablement régionaux", a précisé le nouveau directeur général.

Il a mentionné dans cette catégorie le projet de publier un guide de l'acheteur étranger.

Cette publication renfermerait tous les renseignements pertinents sur les produits fabriqués et distribués par les entreprises de la région.

Celle-ci serait distribuée au niveau des gouvernements et des associations.

"En résumé, la publication projetée renfermerait les produits exportables. Ce serait là une aide précieuse pour la petite et moyenne entreprise du territoire. Avant que le comité de promotion industrielle aboutisse à des résultats concrets, la publication d'un tel guide constituerait un pas positif pour favoriser le développement des entreprises de chez-nous", a dit M. Girard.

Le directeur général de la chambre régionale aura une indication assez précise sur les chances de succès de ces deux projets d'envergure du

comité de consultation et du guide de l'acheteur.

En effet, il vient d'entreprendre une campagne de recrutement et de financement de l'organisme auprès des industriels et hommes d'affaires de la région. "Nous aurons une juste idée des possibilités existantes, lorsque cette campagne auprès des membres coopératifs sera complétée", a précisé M. Girard. Une adhésion en masse indiquera l'existence d'un potentiel intéressé et manifestant un intérêt certain pour une action régionale d'importance. Dans le cas contraire, nous nous poserons de sérieuses questions", a conclu le directeur général.

Mise sur pied d'un comité de promotion industrielle

par Gérard ROCHETTE

(collaboration spéciale)

PORTNEUF — La Chambre de commerce, d'industrie et de tourisme de la région de Portneuf entend s'impliquer davantage dans la promotion industrielle au niveau du territoire.

C'est ce qui se dégage de la dernière assemblée du conseil d'administration, alors que les administrateurs ont convenu de créer un comité de promotion industrielle. Le

président de la Chambre de commerce locale de Saint-Ubalde, M. Armand Paré, a été nommé responsable de cette nouvelle structure régionale. Il aura pour l'assister et pour compléter les cadres, M. Germain Beupré, du Lac-aux-Sables.

Le premier mandat, confié au comité de promotion industrielle, est d'amener un plus grand nombre de municipalités du territoire à participer et à siéger à la Société d'expansion économique de Portneuf, afin que la société

joue un rôle vraiment régional.

On sait que la Société d'expansion économique régionale n'a pas réussi à regrouper toutes les forces vives du territoire, notamment les municipalités. Depuis sa fondation, quelques tentatives ont été faites en ce sens, mais jamais des résultats concrets et positifs n'ont été obtenus.

Les considérations retenues par les administrateurs de la chambre régionale du comté de Portneuf pour motiver la formation de son comité de promotion industrielle sont que son objectif premier est justement la promotion industrielle.

Egalement, les instruments

de promotion industrielle sont actuellement déficients sur une base régionale; la Société d'expansion économique de Portneuf n'a pas utilisé toutes les ressources dont elle dispose pour réaliser ses objectifs, alors qu'elle a obtenu juridiction légale sur l'ensemble du territoire, sans atteindre pour autant ses objectifs, notamment amener une participation municipale régionale.

Précisons qu'une lourde tâche attend le nouveau comité de la chambre régionale avec le mandat qu'il lui fut confié, compte tenu du peu d'intérêt manifesté par la majorité des localités du territoire envers la Société d'expansion économique de Portneuf.

Aide accrue de \$100,000 à la restauration résidentielle

La Société d'habitation du Québec accordera une aide financière additionnelle de \$100.000 aux propriétaires du quartier "centre-ville et extension" de Ville Saint-Georges qui désirent restaurer leurs édifices résidentiels.

En annonçant la nouvelle, le ministre des Affaires municipales et responsable de la SHQ, M. Guy Tardif, a précisé que cette aide additionnelle porte à \$350.000 le montant investi par la SHQ dans le programme de restauration des édifices résidentiels de ce quartier. A ce

jour, plus de 455 logements en ont bénéficié.

Selon les normes du programme, la ville et la SHQ versent chacun 12,5 pour 100 du coût des restaurations effectuées par les propriétaires. Il était prévu à l'origine que le total des subventions conjointes serait plafonné à \$500.000, mais devant le succès du programme, la SHQ a accepté, à la demande de la ville, de porter le plafond à \$700.000, ce qui augmente à \$2.800.000 le coût total des travaux de restauration qui pourront y être effectués.

Nouveau!

N°7

Légères

Longueur régulière



Cigarette douce + satisfaction véritable.

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette - Régulière: "goudron" 14 mg, nic. 0,9 mg.

Dr RENE MARCHAND & ASS.
optométristes

CLINIQUE D'OPTOMETRIE ST-NICOLAS

Dr Johanne Villeneuve, o.d. optométriste

- Examen de la vue
- Lentilles cornéennes
- Choix de montures

CENTRE D'ACHATS NORMANDIE (sous-sol)

St-Nicolas
831-3631

Syndicat



L'ORÉAL excellence

Couleur et douceur de L'ORÉAL

Ravivez votre couleur naturelle, couvrez vos cheveux gris ou encore découvrez une toute nouvelle couleur. L'ORÉAL EXCELLENCE vous offre une gamme complète de 24 nuances.

Rég. 3.75

Spécial 2.95

Cadeau gratuit

Avec tout achat de shampooing colorant L'ORÉAL vous recevrez gratuitement un Elseve Balsam 125 ml et un shampooing Elseve 50 ml. (Quantités limitées)

POUR UN SUPER NOËL

Cosmétiques, rez-de-chaussée, Mail St-Roch.
Place Laurier. Place Fleur de Lys.

la rive sud

Lévis · Saint-Romuald · Lauzon · Beaumont · Saint-Vallier · Saint-Michel · Saint-

Entre l'île aux Grues et Montmagny

Le nouveau traversier transportera 120 passagers

MONTMAGNY — Le ministre des Transports, M. Denis De Belleval, a dévoilé, vendredi, à Montmagny, la maquette d'un nouveau traversier qui sera mis en service l'an prochain entre Montmagny et l'île aux Grues.

Ce navire, destiné à remplacer le traversier 'La Marjolaine', pourra transporter 120 passagers et 24 véhicu-

les, soit 70 passagers et six véhicules de plus que 'La Marjolaine'. Pourvu d'une puissance motrice de 1.100 CV et d'un tirant d'eau plus faible que 'La Marjolaine', le nouveau navire, dont le nom reste à déterminer, pourra effectuer jusqu'à quatre traversées par jour aller-retour.

Il sera construit au coût de \$2,8

millions par la compagnie Les Bateaux Tur-Bec Ltée de Montréal, qui a présenté la plus basse soumission. Le nouveau traversier doit être en opération dès la prochaine saison de navigation. Son équipage se composera de cinq personnes.

Caractéristiques

Le traversier aura une longueur de

47,5 mètres et une largeur de 12 mètres. Il comprendra trois ponts: le pont principal ou pont des véhicules, le pont des embarcations et le pont de navigation.

Sa propulsion sera assurée par deux moteurs d'une puissance totale de 1.100 CV actionnant deux hélices par l'intermédiaire d'un réducteur-inverseur hydraulique.

De type transroulier (roll-on roll-off) et pourvu de rampes d'embarquement aux extrémités et sur les côtés, il n'utilisera d'abord que les rampes latérales. Les autres rampes serviront ultérieurement lorsqu'on aura transformé les débarcadères.

Sur le pont principal, la hauteur libre atteindra 4,39 mètres. La charge limite des camions ou des remorques sera fixée à 80 tonnes métriques ou huit tonnes métriques par essieu.

L'équipement électrique se composera de deux groupes électrogènes de 550 volts, à trois phases, et 60 hertz. La section des machines sera dotée d'une salle de contrôle entièrement insonorisée.

Afin d'utiliser rationnellement tous les espaces disponibles à bord, la salle de repos des passagers et le quartier réservé à l'équipage seront aménagés sous le pont principal.

La salle des passagers sera pourvue de 80 sièges, dont 12 à trois tables rectangulaires, de six casiers à bagages et d'une fontaine réfrigérée.

Au quartier de l'équipage, on trouvera une cuisinette, une dinette, deux cabines doubles, une cabine quadruple, ainsi qu'une douche.

C'est au centre du navire, à quel- que cinq mètres au-dessus du pont principal, que sera située la timonerie. Elle abritera un équipement technique moderne, dont le contrôle des moteurs de propulsion et des groupes électrogènes, des appareils de navigation tels que radars, radios, échos ondes, compas, indicateur de direction des vents, etc.

Sécurité

Une grande attention sera appor-

tée à l'équipement de sécurité qui comprendra, notamment, cinq radeaux gonflables d'une capacité de 20 personnes chacun, 146 ceintures de sau-

tage, une embarcation en aluminium, deux pompes à incendie, 14 extincteurs chimiques et des équipements de premiers soins.

en bref

Les loisirs déménageront

BAIE-SAINT-PAUL — Le conseil municipal demandait dernièrement à la firme Bertrand & Pelletier de préparer des plans afin d'aménager éventuellement tout le service des loisirs à l'aréna. Ce projet simplifierait la vie des travailleurs du loisir qui sont actuellement divisés entre l'aréna et l'hôtel de ville situé sur la rue Saint-Jean-Baptiste et centraliserait définitivement le service.

Industrie en expansion

VICTORIAVILLE — Le fabricant d'armoires de cuisines, 'Armoires Victo Inc.', à Victoriaville, a accepté une offre de subvention de \$14.200 du ministère fédéral de l'Expansion économique régionale pour agrandir ses installations. Ce projet d'expansion nécessitera des investissements de \$76.000 et favorisera la création d'une dizaine d'emplois.

Gala gastronomique

Le gala gastronomique de la Rive-Sud, dont la célébrité n'avait cessé de s'accroître durant 15 ans, renaitra le 14 décembre. Le club Optimiste de Lévis, qui a dû suspendre cette activité il y a neuf ans, reprend l'initiative avec la collaboration de nombreuses dames bénévoles. L'événement aura lieu cette fois à la maison Louise-Carrier du centre d'arts de Lévis.

Expansion d'une scierie

SAINT-FERDINAND D'HALIFAX — La scierie T. Vigneault & Frères Inc., de Saint-Ferdinand d'Halifax, qui se spécialise dans le bois pour l'ameublement, a accepté du ministère fédéral de l'Expansion économique régionale une offre de subvention de \$62.400 pour réaliser un projet d'expansion nécessitant des investissements de \$387.000. Une dizaine d'emplois seront créés. Actuellement, l'entreprise fournit du travail à 25 employés.

Passe-partout: 92% de participation

L'animatrice de ce projet pédagogique dans Charlevoix-Ouest, Mme Diane S. Bouchard, a fait savoir que la participation des enfants de quatre ans et de leurs parents est passée de 83 à 92 pour 100 depuis la première rencontre. Elle a également indiqué que les parents de cette partie du comté semblent particulièrement conscients du manque d'outils pédagogiques dans les régions éloignées des grands centres. Au cours des prochains jours, les enfants de quatre ans de toutes les municipalités desservies par les services de l'animatrice prépareront Noël en compagnie de leurs parents.

Un grand succès

THETFORD MINES — La collecte annuelle en faveur du Noël des autres du club Aramis et du Cercle des châtelines de Thetford Mines a remporté un succès éclatant. Les recettes se sont chiffrées par \$11.500, dépassant de \$3.500 l'objectif. Elles seront distribuées en nourriture, vêtements, mobilier, etc., à l'occasion de la période des Fêtes parmi les familles les plus démunies dans la région. Cette distribution sera faite par l'entremise des organismes locaux de Saint-Vincent-de-Paul.

Rencontre avec les parents

MATANE — Des représentants du cégep de Matane iront rencontrer les parents des étudiants présentement inscrits au cégep. Organisées dans le but d'échanger avec les parents sur des points tels que le régime pédagogique, les résidences et la vie étudiante, ces rencontres permettront aussi l'élection des représentants des parents au conseil d'administration du cégep. Selon la loi 24, quatre parents siègent au conseil d'administration; le collège procédera à l'élection de deux représentants de Matane, d'un représentant de Sainte-Anne-des-Monts et d'un autre d'Amqui. Les rencontres à Matane et Sainte-Anne se tiendront le 5 décembre à 19h30 au cégep et à la polyvalente de Sainte-Anne, tandis que la rencontre avec les parents d'Amqui aura lieu le 6 décembre à 19h30 à l'école polyvalente d'Amqui.

Conférence d'André Frappier

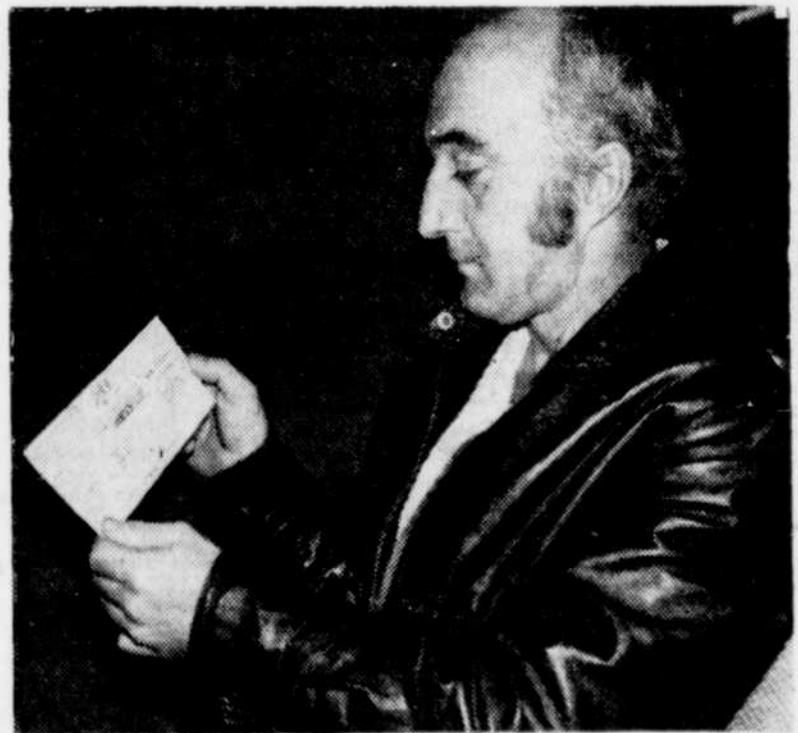
EDMUNDSTON — L'auteur André Frappier sera le prochain invité du comité de conférences du centre universitaire Saint-Louis-Maillet. C'est ce qu'a fait savoir M. Jean-Bernard Fre, professeur en sociologie. André Frappier et son fils Sébastien, 12 ans, viendront parler d'une expérience d'école libre vécue dans la région de Montréal de 1973 à 1977. La conférence aura lieu le mercredi 5 décembre à 16h à La Ruhe, local des étudiants. André Frappier est l'auteur du livre *L'enfant, le dernier des opprimés*. Il enseigne le théâtre au cégep du Vieux-Montréal. Il détient la licence ès lettres et le diplôme en théâtre de l'École nationale de théâtre de Montréal.

Nouveau préfet

SAINT-HENEDINE — Le conseil de comté de Dorchester a un nouveau préfet en la personne de M. Claude Lachance, maire de Saint-Nazaire et président du Parti québécois dans Bellechasse. Le choix de M. Lachance a été unanime à la suite de la décision de M. Camille Poulin, maire de Saint-Prospère, de ne pas demander un renouvellement de mandat. Dans sa tâche, M. Claude Lachance sera assisté du préfet suppléant M. Jean-Rock Ferland, maire de Sainte-Marguerite, et des autres membres du comité administratif MM. Camille Poulin, Edgar Demers et Victorien Morissette. Le secrétaire de comté est M. Clermont Gagné.

Un berceton payant

SAINTS-ANGES — Huit participants à un 'berceton' organisé à Saints-Ange de Beauce ont permis à l'organisation des loisirs de cette localité de recueillir la jolie somme de \$6.988,80 selon la présidente Mme Irène D. Poulin. Ce concours ne consistait pas à briser un record de durée, mais uniquement à permettre au comité de se procurer les fonds nécessaires pour l'organisation de loisirs à Saints-Ange.



Gagnant du gros lot

Un célibataire de Saint-Romuald, M. François Daigle, a remporté la jolie somme de \$88.652 au dernier tirage de la 6/36 le 16 novembre dernier. M. Daigle, opérateur depuis 15 ans à la compagnie Baribeau Industrie, de Lévis, a gagné le gros lot rattaché à la catégorie 5 sur 6 plus.

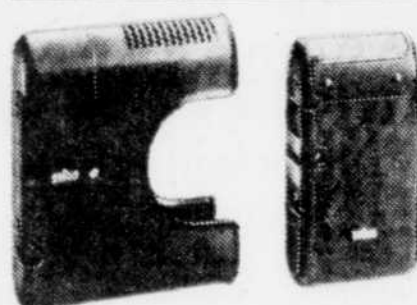


Les sapins sont arrivés

La plupart des producteurs d'arbres de Noël ont déjà mis en marché le plus gros de leur production de 1979. Le sapin baumier est toujours l'espèce la plus populaire, bien que le pin sylvestre se gagne de nouveaux adeptes tous les ans, selon M. Michel Charbonneau de Coaticook, le président de l'Association des producteurs d'arbres de Noël du Québec. Le Québec produit près de 2,5 millions d'arbres en cette période. Les forestiers en tirent une recette d'environ \$8 millions grâce au marché d'exportation qui absorbe les trois quarts de cette production. Les États de la Nouvelle-Angleterre sont nos principaux acheteurs étrangers, selon le ministère québécois de l'Énergie et des Ressources.

la maison du cadeau

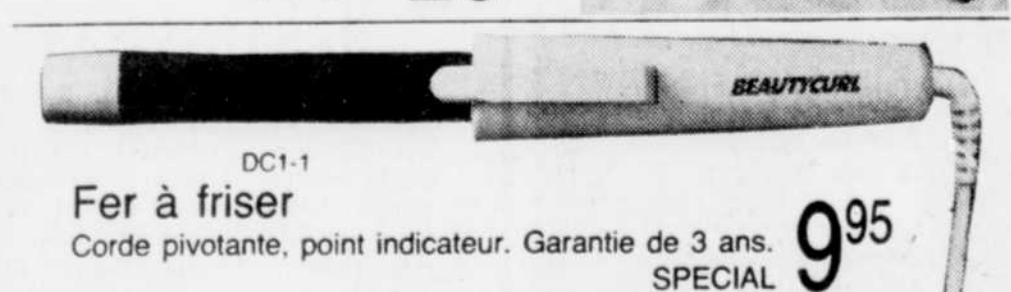
L'endroit idéal pour l'achat d'un appareil
BRAUN



708
Rasoir rechargeable
120/240V. Grille souple recouverte de platine, interrupteur, taille-favos. Coffret incluant le chargeur, brosse et support mural. Garantie de 3 ans.
SPECIAL 59⁹⁵



700L
Rasoir pour dames
A trois systèmes d'épilation. Interrupteur, 120/240V. Etui élégant et compact.
SPECIAL 29⁹⁵



DC1-1
Fer à friser
Corde pivotante, point indicateur. Garantie de 3 ans.
SPECIAL 9⁹⁵

VALIDE JUSQU'AU 8 DECEMBRE 79 AU COMPTOIR SEULEMENT
Venez à notre magasin bénéficier de nos prix spéciaux sur nos appareils électriques et en plus obtenez un service d'excellence.



UN SERVICE RECONNU...

Syndicat du Bijou

10, route Trans-Canada ouest,
C.P. 3800, Lévis, (Québec) — G6V 6R1 — 833-2173
Grand stationnement gratuit — Charge — Master Charge

Lauzon reçoit \$45,000 pour l'installation d'une éolienne

Le ministère québécois de l'Énergie et des Ressources, vient d'accorder, par l'entremise de la Direction des énergies nouvelles, une subvention de \$45.000 au comité pour l'aménagement du parc des Anciens Combattants à Lauzon pour l'installation d'une éolienne.

Cette génératrice éolienne, d'une capacité de 4 kilowatts servira, comme fonction première, à produire l'électricité pour l'éclairage du parc. En second lieu, grâce à une entente entre l'université Laval et le comité du parc, la nouvelle éolienne sera utilisée à des fins d'enseignement et de recherche.

Le comité du parc de Lauzon a déjà reçu l'appui des ministères de l'Environnement, des Affaires culturelles et du Loisir, de la Chasse et de la Pêche pour mettre en valeur les aspects récréatifs et éducatifs de ce site historique où le public visiteur apprend à connaître et à respecter la nature.

Le Québec, précise un communiqué émis par la Direction générale de l'énergie, s'intéresse de plus en plus à la production de cette forme d'énergie qui permettrait de diversifier et de sécuriser davantage nos sources d'approvisionnement, surtout pour les régions éloignées non reliées aux réseaux hydro-électriques et les habitations à faible densité situées à des distances relativement grandes des installations électriques de distribution.

C'est ainsi ajoute-t-on, que l'Institut de recherche d'Hydro-Québec et certains centres universitaires ont déjà mis en branle des sections spécialement consacrées à l'énergie éolienne. En outre, quelques fabricants québécois produisent déjà du matériel commercial pour ce type d'installations.

Les syndiqués de la Domtar sont soulagés

DONNACONA — Le Syndicat des travailleurs des pâtes et papiers de Donnacona, affilié à la CSN, se réjouit des investissements de \$7 millions cette année et \$30 millions en 1982 annoncés par la Domtar.

Selon le syndicat, cette annonce signifie la fin de l'incertitude des travailleurs et de la population de Donnacona face à l'avenir de l'usine et, par conséquent, de la région elle-même.

Le syndicat se dit même en mesure d'affirmer que la Domtar touchera environ 25 pour 100 du total investi en subventions gouvernementales, soit près de \$2 millions pour la première année et \$8 millions pour la seconde.

Charles · Saint-Nicolas · Montmagny · Bernières · La Pocatière · Saint-Etienne · Saint-David · Saint-Rédempteur

L'esprit d'indépendance: un trait bien beauceron

par Françoise COTE

SAINT-GEORGES DE BEAUCE (PC) — "Pour la Beauce, c'est comme si l'indépendance était déjà faite", dit l'ex-journaliste Pier Dutil en parlant de ce "pays" de la vallée de la Chaudière, habité par une population de 75.000 Beaucerons "équarris à la hache".

Avec un rire narquois, M. Dutil, maintenant cadre à la compagnie de gestion Canam-Manac Inc., qui contrôle un ensemble d'entreprises spécialisées dans l'acier, ajoute: "Au Parti québécois on fait une farce. On dit l'indépendance du Québec, pour nous, c'est un simple exercice. Après on sépare la Beauce du Québec. On va en faire une petite Suisse". Cette boutade de Pier Dutil qui est également un militant péquiste convaincu se répète souvent dans la région.

Justement parce qu'ils se sentent déjà indépendants au point de ne jamais se laisser imposer des contraintes qu'ils jugent inacceptables, les Beaucerons sont probablement aussi souverains qu'on peut l'être dans le monde actuel.

Dès le régime français, avec l'avènement des premières seigneuries, vers 1735, ils ont appris à pratiquer le "débrouille-toi toi-même". Ils étaient à l'époque complètement isolés des autres centres d'établissement tous si-

tués le long du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Richelieu.

Cela a fait des Beaucerons, des gens frondeurs, très dynamiques avec un esprit d'entreprise qui étonne le reste du Québec au point que l'ancien ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Tremblay, n'a pas hésité à parler de "miracle beauceron". La région compte environ 220 entreprises en pleine expansion et le taux de chômage y est de moins de six pour 100.

Au cours d'une entrevue, l'écrivain Madeleine Ferron-Cliche, auteur du livre "Les Beaucerons, ces insoumis", écrit en collaboration avec son mari, le juge Robert Cliche, décédé l'an dernier, explique ainsi le caractère bien particulier des Beaucerons: "Ce sont des gens pleins d'audace qui ne s'informent jamais si une chose est possible; ils se lancent tout simplement. Ils sont très dynamiques et frondeurs; ils n'ont aucun complexe d'infériorité".

Test pré-référendaire

Transposé sur le plan politique, cet esprit beauceron d'indépendance a toujours produit un comportement imprévisible et posé un véritable dilemme aux partis politiques. S'ajoute à cela le fait que la Beauce a servi, au cours de l'histoire, de rampe de lancement à des mouvements et partis politiques.

Dans son ouvrage intitulé "Saint-Georges d'hier et d'aujourd'hui" l'historien Roger Bolduc mentionne comment au mois d'août 1934, les politiciens québécois Paul Gouin, Oscar Drouin et Wheeler Dupont sont venus à Saint-Georges fonder aux côtés du député fédéral libéral de Beauce, Edouard Lacroix, le nouveau parti l'Action libérale nationale. C'est ce parti qui devait ébranler le gouvernement libéral d'Alexandre Taschereau, un des descendants des seigneurs de Sainte-Marie de Beauce. L'Action libérale nationale devait par la suite participer à la formation de l'Union nationale en 1935.

C'est aussi à Saint-Georges que furent jetées en 1942, les bases du Bloc populaire, fondé par André Laurendeau, Mazine Maxime Raymond, Li-guori Lacombe et Edouard Lacroix. Enfin en 1959, le maire Jean Drapeau a tenu à Saint-Georges une des premières assemblées d'un Parti civique provincial, alors en voie de formation. Ce projet fut abandonné après la mort du premier ministre Duplessis et le déblocage amorcé par son successeur le premier ministre unioniste Paul Sauvé.

Le nouveau député créditiste de la Beauce à Ottawa, M. Fabien Roy, tient à rappeler au cours d'une entrevue que le Crédit social des années 60 a tenu l'une de ses premières grandes

assemblées dans la Beauce. Il dit qu'il ne faut pas oublier également le Parti national populaire qu'il a dirigé sur la scène politique provinciale jusqu'au printemps dernier.

Nationalisme beauceron

A cette toile de fond, il faut ajouter le fait que les Beaucerons ont une longue tradition nationaliste. Aujourd'hui, M. Fabien Roy lui-même se situe dans la lignée des Edouard Lacroix, des Raoul Poulin qui ont été à Ottawa des voix nationalistes percutantes. Mais, par-dessus tout, ces anciens députés fédéraux ont surtout été des preuves bien vivantes que les Beaucerons ne sont pas des "gens de partis".

Le Parti québécois dans la Beauce peut en témoigner. Il reconnaît que M. Fabien Roy, comme député à Québec, a su si bien incarner le nationalisme beauceron, qu'il a été difficile pour le PQ de faire une percée importante dans la région jusqu'à maintenant.

Un militant péquiste avoue: "On vient pour vendre des cartes de membres — et croyez-moi, c'est dur d'en placer — et les gens refusent de s'impliquer dans un parti politique. On dit: on est avec toi, mais tu comprends..."

Un autre militant ajoute: "Le problème du PQ dans la Beauce, c'est Fabien Roy; il n'y a plus de place".

Naturellement flatté, M. Roy y voit une constante dans le comportement électoral des Beaucerons depuis un demi-siècle. Ils refusent systématiquement de se laisser embrigader dans un parti politique.

Il y a également le fait que, quoique très indépendants et très nationalistes, les Beaucerons, dit M. Roy, ne pratiquent pas tellement le nationalisme verbal. Ils penchent plutôt vers le nationalisme économique. Ce sont des gens d'action.

D'ailleurs le président du Conseil de développement de la Chaudière, un bouillant Jésuite malgré ses 78 ans, le père Antonio Poulin, qui compte sept années de mission en Haïti, reconnaît volontiers que le référendum ne trouve pas autant d'écho dans la population qu'une question aussi concrète que le parachèvement de l'autoroute 73 devant relier la Beauce à Québec.

Attitude paradoxale

Parce que le nationalisme beauceron est pragmatique et sans complexe, il peut s'accommoder d'une légitime fierté pour un bataillon des Forces armées canadiennes, le régiment de la Chaudière, qui a participé à l'invasion des plages de Normandie en 1944. Le 10 juin dernier, plusieurs centaines de Beaucerons ont assisté à Beauceville à l'inauguration de la caserne Colonel-

Paul-Mathieu, baptisée du nom du commandant du régiment lors du débarquement en France.

Le député Fabien Roy parle volontiers du séjour de six semaines au camp militaire de Valcartier l'été dernier de son fils, Jean-François, âgé de 15 ans, comme cadet. Il y a en Beauce quatre corps de cadets des Forces armées canadiennes regroupant un total de 350 jeunes Beaucerons. Evidemment les cadets d'aujourd'hui ne sont pas des militaires à proprement parler; ils s'apparentent beaucoup plus à une troupe scout.

Enfin, un autre trait du comportement beauceron se retrouve dans l'histoire comme le rappelle Madeleine Ferron-Cliche. C'est en passant par la vallée de la Chaudière que le chef rebelle Louis-Joseph Papineau, après le soulèvement de 1837, s'est enfui aux États-Unis. Il s'était arrêté à Saint-Joseph pour assister à la messe et a été vu sur le "perron" de l'église en compagnie de l'ancêtre du juge Robert Cliche. En parlant de cette anecdote, M. Fabien Roy souligne que personne n'aurait alors songé à dénoncer le chef rebelle dont la tête était mise à prix.

"C'est justement cela qui est à la base de la mentalité beauceronne", dit M. Roy.

Une initiative de la Chambre de commerce

Portneuf songe à créer un comité de consultation

par Gérard ROCHETTE

(collaboration spéciale)

SAINT-RAYMOND — Pour le nouveau directeur général permanent de la Chambre de commerce, d'industrie et de tourisme de la région de Portneuf, la mise en place d'un comité régional de consultation s'avère une priorité pour assurer une suite dans les diverses politiques d'action qui seront mises de l'avant pour l'ensemble de la région.

Selon M. Romain Girard, la présence de représentants de compagnies, d'hommes d'affaires et de commerçants d'envergure au sein de ce comité de consultation, permettra à la chambre régionale d'obtenir des avis pertinents sur les politiques futures pour des actions à entreprendre sur le territoire.

M. Girard a mentionné des dossiers aussi importants que l'autoroute, le domaine social, l'industrie, le com-

merce et les affaires publiques, comme pouvant faire l'objet d'une consultation auprès de l'éventuel comité dont il préconise la formation.

L'avis et l'opinion des représentants d'entreprises s'avèrent primordiales, si on veut poursuivre une politique d'action qui rencontre véritablement les aspirations des représentants du territoire", a précisé M. Girard.

Celui-ci est d'avis que les entreprises d'envergure de la région n'hésiteront pas à désigner un représentant au comité régional de consultation. "Mais auparavant, nous devons démontrer notre sérieux et notre volonté de travailler dans l'intérêt régional en s'attaquant à des projets véritablement régionaux", a précisé le nouveau directeur général.

Il a mentionné dans cette catégorie le projet de publier un guide de l'acheteur étranger.

Cette publication renfermerait tous les renseignements pertinents sur les produits fabriqués et distribués par les entreprises de la région.

Celle-ci serait distribuée au niveau des gouvernements et des associations.

"En résumé, la publication projetée renfermerait les produits exportables. Ce serait là une aide précieuse pour la petite et moyenne entreprise du territoire. Avant que le comité de promotion industrielle aboutisse à des résultats concrets, la publication d'un tel guide constituerait un pas positif pour favoriser le développement des entreprises de chez-nous", a dit M. Girard.

Le directeur général de la chambre régionale aura une indication assez précise sur les chances de succès de ces deux projets d'envergure du

comité de consultation et du guide de l'acheteur.

En effet, il vient d'entreprendre une campagne de recrutement et de financement de l'organisme auprès des industriels et hommes d'affaires de la région. "Nous aurons une juste idée des possibilités existantes, lorsque cette campagne auprès des membres coopératifs sera complétée", a précisé M. Girard. Une adhésion en masse indiquera l'existence d'un potentiel intéressé et manifestant un intérêt certain pour une action régionale d'importance. Dans le cas contraire, nous nous posons de sérieuses questions", a conclu le directeur général.

Mise sur pied d'un comité de promotion industrielle

par Gérard ROCHETTE

(collaboration spéciale)

PORTNEUF — La Chambre de commerce, d'industrie et de tourisme de la région de Portneuf entend s'impliquer davantage dans la promotion industrielle au niveau du territoire.

C'est ce qui se dégage de la dernière assemblée du conseil d'administration, alors que les administrateurs ont convenu de créer un comité de promotion industrielle. Le

président de la Chambre de commerce locale de Saint-Ubalde, M. Armand Paré, a été nommé responsable de cette nouvelle structure régionale. Il aura pour l'assister et pour compléter les cadres, M. Germain Beaupré, du Lac-aux-Sables.

Le premier mandat, confié au comité de promotion industrielle, est d'amener un plus grand nombre de municipalités du territoire à participer et à s'engager à la Société d'expansion économique de Portneuf, afin que la société

joue un rôle vraiment régional.

On sait que la Société d'expansion économique régionale n'a pas réussi à regrouper toutes les forces vives du territoire, notamment les municipalités. Depuis sa fondation, quelques tentatives ont été faites en ce sens, mais jamais des résultats concrets et positifs n'ont été obtenus.

Les considérations retenues par les administrateurs de la chambre régionale du comté de Portneuf pour motiver la formation de son comité de promotion industrielle sont que son objectif premier est justement la promotion industrielle.

Egalement, les instruments

de promotion industrielle sont actuellement défectueux sur une base régionale; la Société d'expansion économique de Portneuf n'a pas utilisé toutes les ressources dont elle dispose pour réaliser ses objectifs, alors qu'elle a obtenu juridiction légale sur l'ensemble du territoire, sans atteindre pour autant ses objectifs, notamment amener une participation municipale régionale.

Précisons qu'une lourde tâche attend le nouveau comité de la chambre régionale avec le mandat qu'il lui fut confié, compte tenu du peu d'intérêt manifesté par la majorité des localités du territoire envers la Société d'expansion économique de Portneuf.

Aide accrue de \$100,000 à la restauration résidentielle

La Société d'habitation du Québec accordera une aide financière additionnelle de \$100.000 aux propriétaires du quartier "centre-ville et extension" de la Ville Saint-Georges qui désirent restaurer leurs édifices résidentiels.

En annonçant la nouvelle, le ministre des Affaires municipales et responsable de la SHQ, M. Guy Tardif, a précisé que cette aide additionnelle porte à \$350.000 le montant investi par la SHQ dans le programme de restauration des édifices résidentiels de ce quartier. A ce

jour, plus de 455 logements en ont bénéficié.

Selon les normes du programme, la ville et la SHQ versent chacun 12,5 pour 100 du coût des restaurations effectuées par les propriétaires. Il était prévu à l'origine que le total des subventions conjointes serait plafonné à \$500.000, mais devant le succès du programme, la SHQ a accepté, à la demande de la ville, de porter le plafond à \$700.000, ce qui augmente à \$2.800.000 le coût total des travaux de restauration qui pourront y être effectués.

Nouveau!

No7

Légères

Longueur régulière



Cigarette douce + satisfaction véritable.

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette - Régulière: "goudron" 14 mg, nic. 0,9 mg.

Syndicat



L'ORÉAL

Couleur et douceur de L'ORÉAL

Ravivez votre couleur naturelle, couvrez vos cheveux gris ou encore découvrez une toute nouvelle couleur. L'ORÉAL EXCELLENCE vous offre une gamme complète de 24 nuances...

Rég. 3.75

Spécial 2.95

Cadeau gratuit

Avec tout achat de shampooing colorant L'ORÉAL vous recevrez gratuitement un Elseve Balsam 125 ml et un shampooing Elseve 50 ml. (Quantités limitées)

POUR UN SUPER NOËL

Cosmétiques, rez-de-chaussée, Mail St-Roch, Place Laurier, Place Fleur de Lys.

Dr RENE MARCHAND & ASS.
optométristes

CLINIQUE D'OPTOMETRIE ST-NICOLAS

Dr Johanne Villeneuve, o.d. optométriste

- Examen de la vue
- Lentilles cornéennes
- Choix de montures

CENTRE D'ACHATS NORMANDIE (sous-sol)

St-Nicolas
831-3631

décès et avis divers

• rhétoriciens et amicales • funérailles • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

nous sympathisons à votre deuil.

LE SOLEIL

705 AVIS DE DÉCÈS

BEAULIEU (Léa) — A Québec, le 30 novembre 1979, à l'âge de 90 ans, est décédée dame Léa Beaulieu, épouse de feu Joseph Beaulieu. Domiciliée au 4 rue Latour. Les funérailles auront lieu mardi, le 4 décembre 1979, à 14h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée
300 chemin Ste-Foy
à 13h45 pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière de Sillery. Elle laisse dans le deuil, ses enfants, gendres et belles-filles: Mme Marcel Moré (Marie-Jeanne), M. et Mme Alexandre Turgeon (Juliette), M. et Mme Jean-Paul Bédard (Marguerite), Mme Henri Beaulieu (Micheline Verre), ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. 72216

BEGIN (Philippe) — Le 2 décembre, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Philippe Begin. Il demeurait au 33 ave Begin app 4, Lévis. Les funérailles auront lieu mardi à 10h en présence du corps. Selon ses volontés il ne sera pas exposé. La famille sera présente à 9h45 à l'église Notre-Dame. L'inhumation se fera au cimetière de Montmagny. Il laisse dans le deuil, ses enfants: Louise (Mme Martin Roy), Louise et Danielle Begin, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs Mlle Marie-Anne Begin, M. Georges Begin, M. et Mme Paul Begin (Rose-Anne Lesauvage), ses petits-enfants: Jean-Philippe, Marie-Christine Roy, Martin Begin, sa compagne Mme Berthe Ouellet. 72216

DEVOST (Joseph) — A Québec, le 1er décembre 1979, à l'âge de 85 ans et 4 mois, est décédé M. Joseph Devost, fils de M. Charles Devost et de dame Annie Arsenault. Il demeurait au 2205 chemin St-Louis, Sillery. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 décembre 1979 à 10h. Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Limitée. 4200 1ère Avenue. 72216

à 9h40 pour la basilique Notre-Dame de Québec. Inhumation au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil, ses parents, son frère, ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs: M. et Mme Roger Devost (Yvette Gagnon), M. et Mme Edgar Vallières (Alma), M. et Mme Lionel Potvin (Flora), M. et Mme Horace Dakin (Jeanne), plusieurs neveux et nièces. Le foyer funéraire sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h, mercredi, 8h30. Informations additionnelles: 529-9221. 72216

DUMAS (Marguerite) — A Québec, le 1er décembre 1979, à l'âge de 89 ans, est décédée dame Marguerite Hodgson, épouse de feu Francis Dumas. Elle demeurait au 1645 chemin St-Louis. Les funérailles auront lieu mardi, le 4 décembre 1979, à 10h. Départ du funérarium. Lépine-Cloutier Ltée 975 Marguerite-Bourgeois à 9h45 pour l'église St-Patrick et de là au cimetière St-Patrick. Elle laisse dans le deuil, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Frank Dumas (Claudine Turpin), M. et Mme Joseph Dumas (Lilo Find), M. et Mme Robert Dumas (Shirley Jobin), M. et Mme Paul Boisvert (Marie), M. et Mme Leslie Dumas (Sieglinde Kuczewski), M. et Mme Gérard Dumas (Sheila Bullock), M. et Mme Robert Drouin (Anne), ses frères, sa sœur et belles-sœurs: M. et Mme Walter Hodgson (Gaby Chabot), M. et Mme Ernest Hodgson (Johanne), Mme James O'Hearn (Alice). 72216

FRENETTE (Marie-Blanche L'Heureux) — A Montréal, le 30 novembre 1979, à l'âge de 71 ans, est décédée dame Marie-Blanche L'Heureux, épouse de M. Charles-Eugène Frenette, c.à. Elle demeurait à Montréal (fauxbourg de Québec). Les funérailles auront lieu mardi, 4 décembre 1979, à 15h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée 300 chemin Ste-Foy à 14h45 pour l'église St-Dominique et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, sa fille Charlotte Bellemare; son fils: Me Claude C. Frenette, Philippe et Louise Courville-Frenette ses petits-enfants: Caroline, François et Marie-Claude; son frère: le colonel Paul-H. L'Heureux sa belle-mère: Mme Napoléon L'Heureux, son demi-frère: M. Gaston L'Heureux; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Marcel Frenette, Mme Adrien Tremblay, Mme Gaston Derome, Mme Germaine Bergeron-Lapointe. Elle sera exposée à compter de samedi, le 1er, 2 décembre 1979, à 19h. Que tous offrent de fleurs se traduira par un don à la Société canadienne du cancer.

LEBLANC (frère Christophe) (Théodore) — A Québec, le 2 décembre 1979, à l'âge de 70 ans et 1 mois est décédé M. Albert Girard, époux de dame Jeanne Bernier. Il demeurait au 1470, rue Chabot. Notre-Dame-des-Laurentides. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 décembre à 14h. Départ du funérarium de l'Anse 280, 8e Rue.

à 13h30, pour l'église Notre-Dame-des-Laurentides et de là au cimetière Montmorency. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Joseph Girard (Marguerite Duchesne), M. et Mme Willie Girard (Thérèse Tremblay), Mme Marie-Rose Girard Giroux, M. et Mme Charles-Aimé Girard (Marie-Anne Deschamps), M. et Mme Lucien Girard (Irene Mathieu), Mme Mary Valcourt Girard, M. et Mme Joseph Racine (Marie-Jeanne), M. et Mme Lucien Cloutier (Rita), Mme Emma Moreau Bernier, Mme Jeanne Gamache Bernier, Mme Gaby Cloutier Bernier, Mme Juliette Beaudré Bernier, ainsi que plusieurs neveux et nièces. 72212

575 St-Cyrille ouest, Québec. Pour renseignements: 529-3371. 72216

GINGRAS (Paul) — A Québec, le 1er décembre 1979, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Paul Gingras, époux de dame Thérèse Blouin. Il demeurait au 306 rue de la Couronne. Les funérailles auront lieu mardi le 4 décembre à 10h. Départ de la

Coop du Pied de la Falaise 160, rue Carillon à 9h45, pour l'église de St-Malo et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Paul-André Gingras (Micheline Nadeau), M. et Mme Royal Desormeaux (Thérèse), M. et Mme Carol Hudon (Diane), M. et Mme Gaétan Gingras (Francine Gosselin), M. et Mme Christian Gingras (Sylvie Fortin), M. Uaniel Gingras, M. Mario Gingras, M. Jean-Yves Gingras et M. Dominic Gingras, ainsi que plusieurs petits-enfants, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, ses neveux et nièces. 72215

GIRARD (Albert)

J. Bouchard & Fils Ltée 320, 56 Rue, Limoilou. Pour informations additionnelles: 529-9221. 72216

LETOURNEAU (Hélène Alstream) — A Québec, le 1er décembre 1979, à l'âge de 79 ans, est décédée dame Hélène Alstream, épouse de feu M. Wilfrid Letourneau, autrefois domiciliée rue St-Bernard. Les funérailles auront lieu mardi, le 4 décembre 1979, à 13h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 335 des Oblats.

à 12h45 pour l'église St-Michel, chemin St-Louis et de là au cimetière Mount Hermon. Elle laisse dans le deuil sa sœur, Mme Frank Gore (Ethel), son frère et sa belle-sœur: M. et Mme Cecil Harold Alstream (Marie-Paul Prémont), ainsi que ses neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 72215

LIRETTE (Blandine)

A Québec, le 1er décembre 1979, à l'âge de 77 ans, est décédée dame Blandine Ouellet, épouse de M. Oscar Lirette. Elle demeurait au Foyer St-Antoine. Les funérailles auront lieu mardi, le 4 décembre 1979, à 10h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée 260 Beaucage Ville Vanier à 9h45 pour l'église St-François-Xavier de Duberger et de là au cimetière Lépine-Cloutier Ltée. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: M. et Mme André Lirette (Jeanne Ferreault), M. et Mme Gustave Garneau (Jacqueline), M. et Mme Yvon Lirette (Gisèle Lapiere), M. et Mme Bruno Lirette (Fernande Bélanger), M. et Mme Lionel Lirette (Monique Vallière), Mme Lise Lirette (Philippe Pilon), Mme Nicole Lirette (Denis Doucet), ainsi que ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 72216

LORTIE (Anne-Marie)

A l'hôpital St-Monique Les Saules, le 1er décembre 1979, à l'âge de 83 ans et 6 mois, est décédée dame Anne-Marie Boucher, épouse de feu M. Gustave Lortie. Elle demeurait rue du Temple, Beaufort. Les funérailles auront lieu mardi, le 4 décembre, à 15h. Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc. 738 avenue Royale Beaufort à 14h45 pour l'église de Beaufort et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Suzanne (Robert Charette), Bérangère (Ls. Philippe Goulet), Pierrette (Gaston Parent), Jean-Charles (Jacqueline Fontaine), Adrien (Georgette Brousseau), Brigitte (Lucien Carrier), Daniel (Edith Ménard), sa belle-fille: M. et Mme Gerry Coulombe; sa sœur: Mme Alice Giroux; son frère: Alexandre, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Le salon sera ouvert entre 14h et 17h, et 19h à 22h. 72216

LEBLANC (frère Christophe) (Théodore) — A Québec, le 1er décembre 1979, à l'âge de 70 ans et 1 mois est décédé M. Albert Girard, époux de dame Jeanne Bernier. Il demeurait au 1470, rue Chabot. Notre-Dame-des-Laurentides. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 décembre à 14h. Départ du funérarium de l'Anse 280, 8e Rue.

à 13h30, pour l'église Notre-Dame-des-Laurentides et de là au cimetière Montmorency. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Joseph Girard (Marguerite Duchesne), M. et Mme Willie Girard (Thérèse Tremblay), Mme Marie-Rose Girard Giroux, M. et Mme Charles-Aimé Girard (Marie-Anne Deschamps), M. et Mme Lucien Girard (Irene Mathieu), Mme Mary Valcourt Girard, M. et Mme Joseph Racine (Marie-Jeanne), M. et Mme Lucien Cloutier (Rita), Mme Emma Moreau Bernier, Mme Jeanne Gamache Bernier, Mme Gaby Cloutier Bernier, Mme Juliette Beaudré Bernier, ainsi que plusieurs neveux et nièces. 72212

GOULET (Gérard) — Au Lac St-Augustin, le 30 novembre 1979, à l'âge de 35 ans, est décédé M. Gérard Goulet, fils de feu Alphonse H. Goulet et de vve Emilia Goulet. Les funérailles auront lieu mardi, le 4 décembre à 10h. Départ des foyers funéraires.

Albert Rochette & Fils 354 route 138 St-Augustin à 9h45 pour l'église de St-Augustin et de là au cimetière paroissial. Le salon sera ouvert à compter de 19h lundi soir. Il laisse dans le deuil, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Paul (Marie-Souard), Pierre (Louise Bernard), Grégoire (Rose Gingras), Jacques, Jean-Claude (Nicole Ratte), M. et Mme Charles Germain (Thérèse), M. et Mme Maurice Lacasse (Rita), Aline, ainsi que des neveux et nièces. 72217

HEBERT (Elzéar) — A Lotbinière, le 2 décembre 1979, est décédé M. Elzéar Hébert époux de dame Odila Tousignant. Il demeurait au foyer Le Rivierain à Lotbinière. Les funérailles auront lieu mardi le 4 décembre à 15h. Départ de la salle paroissiale de Leclercville à 14h45 pour l'église de Leclercville et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Mme Gérard Blanchet (Simone), M. et Mme Paul-Emile Hébert, Mlle Marie-Ange Hébert, M. et Mme Claude Laquerre (Gisèle), M. et Mme Lucien Hébert, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces ainsi que plusieurs petits-enfants. La direction des funérailles a été confiée à la maison Benoit Desrochers et Fils 337 rue Principale Lotbinière Cte Lotbinière 72213

LEBLANC (frère Christophe) (Théodore)

A l'hôpital St-François d'Assise, le 2 décembre 1979, à l'âge de 84 ans et 11 mois, est décédé le frère Christophe MERCIER (Berthe Rousseau) —

A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 1er décembre 1979, à l'âge de 78 ans, est décédée dame Berthe Rousseau, épouse de M. Louis-Georges Mercier. Elle demeurait au 14A Baras, Lauzon. Les funérailles auront lieu mardi, le 4 décembre 1979, à 15h. Départ de

Gilbert & Turgeon Ltée 19 rue Commerciale à 14h45 pour l'église de Bien-ville et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Maurice Lessard (Jeanne-D'Arc), M. et Mme Bernard Clouston (Marie-Paule), Mme Claude Gaumont (Liliane), Mme Léopold Guay (Rose-Aline), M. et Mme Valérien Mercier (Claudette Patry); ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Alire Mercier, M. et Mme Gérard Mercier, M. et Mme Armand Mercier, M. et Mme Paul Racine, Mme Roland Mercier, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines. 72207

MICHAUD (Henriette-Lulu) — A Québec, le 30 novembre 1979, est décédée Mlle Henriette (Lulu) Michaud, fille de feu M. Wm. R. Michaud et de feu dame Henriette Oslor. Elle demeurait 539 St-Cyrille ouest, Québec. Selon ses dernières volontés, elle ne sera pas exposée et son corps a été confiée à la maison

Lépine-Cloutier Ltée pour crémation. Un service sera chanté en l'église St-Dominique, le 4 décembre, à 14h, et de là au crématorium Lépine-Cloutier Ltée. Les cendres seront déposées au cimetière St-Patrick. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs et belles-sœurs, M. et Mme Geo. R. Michaud (Irene Barrette), de Trois-Rivières, Mme Raymond Michaud (Julia Boissinot), Mme Charles Michaud (Kathleen O'Neill), de Oakville, Ontario, M. et Mme J.E. Michaud (Annette Bussières), Marie (Mme E.W. Schofield), et Corinne (Mme Ls-Philippe Taché), ainsi que plusieurs neveux et nièces. La famille rencontrera parents et amis à l'église une demi-heure avant l'heure du service. Que toute offrande de fleurs se traduise par un don au Fonds de Recherches sur les Maladies du Sang, de l'Hôpital du Sacrement. Pour renseignements: 529-3371. 72213

MIVILLE-PATRY (Lucina Santerre) — A l'Hôpital général, le 2 décembre 1979, à l'âge de 85 ans et 9 mois, est décédée dame Lucina Santerre épouse en premières noces de feu M. Arthur Miville et en secondes noces de M. Stenio Patry de Beaufort. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 décembre à 14h. Départ du funérarium de l'Anse 280, 8e Rue.

à 13h40, pour l'église St-Charles-Borromée et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles: Mme Rita Miville-Guy, M. et Mme Lucien Gauthier (Jeanne), M. et Mme Roland Riendeau (Marcelle), M. et Mme Charles Villeneuve (Marguerite), M. et Mme Allan Jones (Isabelle), M. et Mme Henri Hiely (Georgette), Mme Thérèse Miville-Poulin, Mme Françoise Miville-Bégin; sa sœur: Mme Estelle Santerre-Audet, plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 72206

ROBERT (Alice Desgagnés) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 30 novembre 1979, à l'âge de 76 ans, est décédée dame Alice Desgagnés, épouse de M. Victor Robert. Elle demeurait au 23 rue Isala, Courville. Les funérailles auront lieu lundi, le 3 décembre 1979, à 14h, en l'église de Courville et de là au cimetière paroissial. Selon ses dernières volontés, elle ne sera pas exposée. Parents et amis sont priés de se rendre 30 minutes avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants et belles-filles: M. et Mme Marcel Robert (Réjeanne Giroux), M. et Mme Henley Robert (Clémence Richard); ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Patrick Brown (Marie-Louise), Mme Albert Bédard (Rose), Mme Roger Desrosières (Rolande), M. et Mme Desrosières Desgagnés gismonne Guillot, M. et Mme Wilfrid Desgagnés (Léda Turgeon), Mme M. Marie-Ange Desgagnés, Mme Marie-Ange Desgagnés, Mme Marguerite Neilson, M. et Mme Pierre-Alphonse Giroux, M. et Mme Paul Jones, Mme Eudore Robert, Mme Léopold Robert, Mme Marie-Stella Giroux, Mlle Juliette Robert, Mme Joseph Robert; ses petits-enfants: Jocelyn, Daniel, Chantale, Guy, Johanne, Yves. La direction des funérailles a été confiée à la maison F.X. Bouchard Inc. 72208

ROCHETTE (Bruno) — A St-Augustin, le 1er décembre 1979, à l'âge de 17 ans, est décédé Bruno Rochette. Il demeurait au 481, chemin du Roi, St-Augustin. Les funérailles auront lieu mardi, le 4 décembre 1979, à 15h. Départ du foyer funéraire

Albert Rochette & Fils 354 route 138 St-Augustin à 14h45 pour l'église de St-Augustin et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil son père: M. Gustave

Rochette; sa mère: Mme Noël-la Petitclerc; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Richard Rochette (Nicole), M. et Mme Victorin Rochette (Diane Gauthier), M. et Mme Roger Fiset (Francine), M. et Mme Emilie Laperrière (Marcelle), Line, Claudette, M. et Mme Yvan Rochette (Marie-Claire Rochon), Guy, Carole, Céline, Mario, Lionel, Susie, Luc, Nathalie, Josée; ses neveux: François, Eric, Steve, ainsi que plusieurs oncles et tantes. 72219

SAINTONGE (Maurice) — A Ste-Croix, le 1er décembre 1979, à l'âge de 26 ans, est décédé accidentellement M. Maurice Saintonge, époux de dame Nicole Laliberté. Il demeurait au 19 rue Thibodeault, Ste-Croix de Lotbinière. Les funérailles auront lieu mercredi, le 5 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire

Beaudoin, Ferland Dupuis Ltée 6238 rue Principale Ste-Croix à 14h15 pour l'église de Ste-Croix et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse son fils Sébastien ses parents: M. et Mme Willie Saintonge ses frères et sœurs: M. Réal Saintonge, M. et Mme René Saintonge, M. et Mme Marcel Blanchet, Fernand et Roger; sa belle-mère: Mme Elphège Laliberté; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme André Laliberté, M. et Mme Jean Laliberté, Richard et Francine, ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines. Le salon sera ouvert à partir de 19h lundi, le 3 décembre. 72211

TURCOTTE (Céline) — A Giffard, le 1er décembre 1979, à l'âge de 35 ans, est décédée Mlle Céline Turcotte, fille de feu M. Mathias Turcotte et de feu Léontine Cloutier. Elle demeurait au 2239 Debois, Giffard. Les funérailles auront lieu mercredi, le 5 décembre 1979, à 10h. Départ de La Maison Wilbrod Robert Inc. 738 ave Royale Beaufort

à 9h45 pour l'église de Giffard et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses sœurs Reine-Aimée et Juliette. Selon ses dernières volontés, elle ne sera pas exposée. Parents et amis sont priés de se rendre à l'église vingt minutes avant l'heure des funérailles pour rencontrer les membres de la famille. 72211

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

LAPRISE (Henri)

Mardi, le 4 décembre 1979, à 13h30, en l'église Saint-Rodrigue de Québec, sera célébré le service anniversaire de M. Henri Laprise, époux de dame Simone Beaudoin. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 647-727

SERVICES SPECIAUX

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES

THERIAULT & FILS 710, 1ère Avenue, Québec, 524-1561. 70910

799 DÉCÈS ET AVIS DIVERS

Pour faire paraître un avis ou une annonce, s'il vous plaît communiquer avec le Service des Annonces Classées. Les avis de décès sont reçus jusqu'à 9h. pour publication le même jour.

647-3311

Cadavres décapités et incendiés

NEW YORK (AFP) — Les corps nus, décapités et privés de mains de deux femmes ont été découverts, hier, dans une chambre en feu d'un motel new-yorkais de la 42e Rue.

Selon les pompiers, les deux victimes ont été trop profondément brûlées pour être identifiées avec quelque précision.

Les enquêteurs n'ont retrouvé pour toute piste que deux paires de chaussures à talons hauts et un chemisier dans une baignoire.



Les assaillants de l'ambassade des Etats-Unis à Tripoli étaient des partisans de l'ayatollah Khomeiny.

La foule attaque et incendie l'ambassade américaine en Libye

TRIPOLI (d'après AP, NYTNS et AFP) — Quelque 2.000 manifestants, qui scandaient des slogans en faveur de la politique antiaméricaine de l'ayatollah Khomeiny, ont mis à sac et en partie incendié hier l'ambassade des Etats-Unis, à Tripoli, en Libye.

La foule a enfoncé la porte d'entrée, tandis qu'une partie du groupe grimpa jusqu'aux fenêtres du troisième étage. Les dix-huit personnes (12 Américains et six Libyens) qui s'y trouvaient ont réussi à s'enfuir par une porte située à l'arrière du bâtiment.

Un porte-parole du département d'Etat a déclaré que les Etats-Unis avaient adressé au gouvernement libyen du colonel Kadhafi la plus vive protestation contre le «comportement incorrect et irresponsable» des forces de sécurité libyennes dans cette affaire.

Le gouvernement libyen a indiqué hier, par le truchement de son agence officielle d'informations, que les étudiants avaient brûlé dans l'ambassade des effigies du président Carter et du chah. L'agence a également affirmé que le personnel de l'ambassade avait employé ses «gaz toxiques» qui avaient gravement blessé plusieurs étudiants, dont certains ont été transportés à l'hôpital dans un état grave.

L'agence précise que «ces gaz ne sont généralement

utilisés que par des militaires, ce qui confirme que les employés de l'ambassade sont des militaires».

Le porte-parole du département d'Etat a indiqué que le gouvernement libyen avait ignoré les demandes répétées de Washington ces derniers jours en faveur d'un accroissement des mesures de sécurité autour de l'ambassade. Comme d'habitude celle-ci n'était gardée que par un seul policier au moment de l'attaque. Au premier rang des émeutiers, a-t-on précisé au département d'Etat, figuraient des membres de la milice, l'armée auxiliaire libyenne. Dans les milieux gouvernementaux américains, on ne semble guère douter que ces événements ont été, sinon organisés, du moins approuvés tacitement par les autorités libyennes, même si, samedi soir, le colonel Kadhafi avait lancé un appel en faveur de la libération des otages américains détenus à Téhéran. «La Libye n'est pas un pays où les manifestations se déroulent comme chez nous», a fait remarquer le porte-parole du département d'Etat, en indiquant que rien n'indiquait que les forces de sécurité aient tenté de stopper l'attaque.

Les manifestants se sont déclarés solidaires des étudiants iraniens qui réclament l'extradition du chah pour être jugé devant un tribunal révolutionnaire islamique. Ils ont également de-

mandé le renversement du régime égyptien du président Sadate qui a offert d'accueillir l'ex-souverain.

C'est la seconde fois en deux semaines qu'une ambassade américaine est prise d'assaut par des manifestants. Le 21 novembre dernier, des Pakistanais avaient attaqué et incendié l'ambassade américaine à Islamabad. Des manifestations ont également eu lieu devant d'autres établissements américains dans des pays musulmans.

L'attaque d'hier à Tripoli a conduit le département d'Etat à renouveler ses conseils d'évacuation volontaire à certains de ces diplomates et à leurs familles dans les pays islamiques et à demander aux ressortissants américains en général de ne pas se rendre dans ces pays, surtout en Libye.

Contrairement à la plupart des autres missions diplomatiques américaines dans le monde, l'ambassade de Tripoli n'était pas protégée par une unité de «Marines». Le colonel Kadhafi avait en effet exigé il y a quelque temps le retrait de cette unité.

Néanmoins, des précautions spéciales avaient été prises, et lorsque les émeutiers ont réussi à enfoncer les portes de la mission, des bombes lacrymogènes ont éclaté automatiquement, retardant quelque peu leur progression, a-t-on précisé à Washington.



Propagande iranienne

La presse iranienne a utilisé cette photographie vieille de 11 ans pour expliquer les sévices actuellement exercés par la police américaine sur les étudiants iraniens aux Etats-Unis. Bien plus, l'étudiant immobilisé ci-dessus par la police, manifestait contre la guerre américaine au Vietnam qui n'avait rien à voir avec l'actuelle crise iranienne.

décès et avis divers

• rhétoriciens et amicales • funérailles • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

nous sympathisons à votre deuil.

LE SOLEIL

705 AVIS DE DÉCÈS

BEAULIEU (Léa) — A Québec, le 30 novembre 1979, à l'âge de 90 ans, est décédée dame Léa Laperrière, épouse de feu Joseph Beaulieu. Domiciliée aux trois rues de la rue de la Couronne. Les funérailles auront lieu mardi, le 4 décembre 1979, à 14h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée
300 chemin Ste-Foy
à 13h45 pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière de Sillery. Elle laisse dans le deuil, ses enfants, gendres et belles-filles: Mme Marcel Moré (Marie-Jeanne), M. et Mme Alexandre Turgeon (Juliette), M. et Mme Jean-Paul Bédard (Marguerite), Mme Henri Beaulieu (Micheline Verret), ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. 72218

BÉGIN (Philippe) — Le 2 décembre 1979, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Philippe Bégin. Il demeurait au 33 ave Bégin app 4. Les funérailles auront lieu mardi à 10h en présence du corps. Selon ses volontés il ne sera pas exposé. La famille sera présente à 9h45 à l'église Notre-Dame. L'inhumation se fera au cimetière de Montmagny. Il laisse dans le deuil, ses enfants Céline (Mme Martin Roy), Louise et Danielle Bégin, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs Mlle Marie-Anne Bégin, M. Georges Bégin, M. et Mme Paul Bégin (Rose-Anne Lesauvage), ses petits-enfants Julie, Jean-Philippe, Marie-Christine, Jean Martin Bégin, sa compagne Mme Berthe Ouellette. 72208

DEVOST (Joseph) — A Québec, le 1er décembre 1979, à l'âge de 65 ans et 4 mois, est décédé M. Joseph Devost, fils de M. Charles Devost et de dame Annie Arsenault. Il demeurait au 2205 chemin St-Louis, Sillery. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 décembre 1979 à 10h. Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Limitée, 1200 1ère Avenue.

à 9h40 pour la basilique Notre-Dame de Québec. Inhumation au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil, ses parents, son frère, ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs: M. et Mme Roger Devost (Yvette Gagnon), M. et Mme Edouard Vallières (Alma), M. et Mme Lionel Potvin (Flora), M. et Mme Horace Dakin (Jeanne); plusieurs neveux et nièces. Le foyer funéraire sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h, mercredi, 8h30. Informations additionnelles: 529-9221. 72230

DUMAS (Marguerite) — A Québec, le 1er décembre 1979, à l'âge de 69 ans, est décédée dame Marguerite Hodgson, épouse de feu Francis Dumas. Elle demeurait au 1645 chemin St-Louis. Les funérailles auront lieu mardi, le 4 décembre 1979, à 10h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée
975 Marguerite-Bourgeois
à 9h45 pour l'église St-Patrick et de là au cimetière St-Patrick. Elle laisse dans le deuil, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Frank Dumas (Maureen Turpin), M. et Mme Joseph Dumas (Lilo Find), M. et Mme Robert Dumas (Shirley Jobin), M. et Mme Paul Boivin (Marie), M. et Mme Leslie Dumas (Sieglinde Kuczewski), M. et Mme Gérard Dumas (Sheila Bullock), M. et Mme Robert Drolet (Anne), ses frères, sa sœur et belles-sœurs: M. et Mme Walter Hodgson (Gaby Chabot), M. et Mme Ernest Hodgson (Johanne), Mme James O'Hearn (Alice). 72221

FRENETTE (Marie-Blanche L'Heureux) — A Montréal, le 30 novembre 1979, à l'âge de 71 ans, est décédée dame Marie-Blanche L'Heureux, épouse de M. Charles-Eugène Frenette, ex. Elle demeurait à Montréal (autrefois de Québec). Les funérailles auront lieu mardi, 4 décembre 1979, à 15h. L'épave du funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée
300 chemin Ste-Foy
à 13h45 pour l'église St-Dominique et de là au cimetière de Belmont. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, sa fille Charlotte Bellemare; son fils: M. Claude C. Frenette, Philippe et Louise Courville-Frenette; ses petits-enfants: Caroline, François et Marie-Claude; son frère: le colonel Paul-H. L'Heureux; sa belle-mère: Mme Napoléon L'Heureux; son demi-frère: M. Gaston L'Heureux; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Marcel Frenette, Mme Adrièle Tremblay, Mme Gaston Derôme, Mme Germaine Bergeron-Lapointe. Elle sera exposée à compter de samedi, le 1er décembre 1979, à 19h. Ce jour-là, on offrira de fleurs seules ou par un don à la Société canadienne du cancer.

575 St-Cyrille ouest, Québec. Pour renseignements: 529-3371. 72270

GINGRAS (Paul) — A Québec, le 1er décembre 1979, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Paul GINGRAS, époux de dame Thérèse Blouin. Il demeurait au 306 rue de la Couronne. Les funérailles auront lieu mardi le 4 décembre à 10h. Départ de la

Coop du Pied de la Falaise
180, rue Carillon
à 9h45, pour l'église de St-Malo et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Paul-André GINGRAS (Micheline Nadeau), M. et Mme Royal Desormeaux (Thérèse), M. et Mme Carol Hudon (Diane), M. et Mme Gaetan GINGRAS (Francine Gosselin), M. et Mme Christian GINGRAS (Sylvie Fortin), M. Daniel GINGRAS, M. Mario GINGRAS, M. Jean-Yves GINGRAS, M. Dominique GINGRAS, ainsi que plusieurs petits-enfants, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, ses neveux et nièces. 72215

GIRARD (Albert) — A Québec, le 2 décembre 1979, à l'âge de 70 ans et 1 mois est décédé M. Albert Girard, époux de dame Jeanne Bernier. Il demeurait au 1470, rue Chabot. Notre-Dame-des-Laurentides. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 décembre à 14h. Départ du funérarium de l'Anse 280, 8e Rue.

à 13h30, pour l'église Notre-Dame-des-Laurentides et de là au cimetière Montmorency. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Joseph Girard (Marguerite Duchesne), M. et Mme Willie Girard (Thérèse Tremblay), Mme Marie-Rose Girard (Giroux), M. et Mme Charles-Aimé Girard (Marie-Anne Deschamps), M. et Mme Lucien Girard (Irene Mathieu), Mme Mary Valcourt Girard, M. et Mme Joseph Racine (Marie-Jeanne), M. et Mme Lucien Cloutier (Rita), Mme Emma Moreau Bernier, Mme Jeanne Gamache Bernier, Mme Juliette Beupré Bernier, ainsi que plusieurs neveux et nièces. 72212

GOULET (Gérard) — Au Lac-St-Augustin, le 30 novembre 1979, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Gérard Goulet, fils de feu Alphonse H. Goulet et de vve Emilia Goulet. Les funérailles auront lieu mardi, le 4 décembre à 10h. Départ des foyers funéraires.

Albert Rochette & Fils
354 route 138
St-Augustin
à 9h55 pour l'église de St-Augustin et de là au cimetière paroissial. Le salon sera ouvert à compter de 19h lundi soir. Il laisse dans le deuil, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Paul (Marie-Solard), Pierre (Louise Bernier), Grégoire (Rose GINGRAS), Jacques, Jean-Claude (Nicole Ratté), M. et Mme Charles Germain (Thérèse), M. et Mme Maurice Lacasse (Rita), Aline, ainsi que des neveux et nièces. 72207

HEBERT (Elzéar) — A Lotbinière, le 2 décembre 1979, est décédé M. Elzéar Hébert époux de dame Odila Tossignan. Il demeurait au foyer Le Riverain à Lotbinière. Les funérailles auront lieu mardi, le 4 décembre à 15h. Départ de la salle paroissiale de Leclercville à 14h45 pour l'église de Leclercville et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Gérard Blanchet (Simone), M. et Mme Paul-Emile Hébert, Mlle Marie-Ange Hébert, M. et Mme Claude Laquerre (Gisèle), M. et Mme Lucien Hébert, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces ainsi que plusieurs petits-enfants. La direction des funérailles a été confiée à la maison Benoît Desrochers et Fils, 337 rue Principale, Lotbinière. 72213

LEBLANC (frère Christophe) (Theodore) — A Québec, le 2 décembre 1979, à l'âge de 84 ans et 11 mois, est décédé le frère Christophe

(Theodore) Leblanc, de la communauté des frères Capucins. Il était le fils de feu Josué Leblanc et de feu dame Madeleine Boudreau. Il demeurait au presbytère St-Charles de Limoilou, 460, 8e Avenue. Les funérailles auront lieu mardi (le 4 décembre), à 16h. Départ du presbytère de la communauté des frères Capucins, 480, 8e Avenue, pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au cimetière de la communauté des frères Capucins (Pointe-aux-Trembles, Montréal), où la dépouille mortelle sera exposée jusqu'à lendemain, à la chapelle de la Réparation. L'inhumation aura lieu mercredi matin. Il laisse dans le deuil, ses frères, ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs: M. et Mme Bernard Leblanc (Alphonse), M. et Mme Lévis Leblanc (Victoria), M. et Mme Valmont Leblanc (Germaine), M. et Mme Cyrille Deraiche (Esther), M. et Mme Louis Essiembre (Estelle), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Il laisse dans le deuil également tous ses confrères de la communauté des Capucins. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils Ltée, 320, 5e Rue, Limoilou. Pour informations additionnelles: 529-9221. 72219

LETOURNEAU (Hélène Alstream) — A Québec, le 1er décembre 1979, à l'âge de 79 ans, est décédée dame Hélène Alstream, épouse de feu M. Wilfrid Letourneau, autrefois domiciliée rue St-Bernard. Les funérailles auront lieu mardi, le 4 décembre 1979, à 13h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée
535 des Oblats
à 12h45 pour l'église St-Michel, chemin St-Louis et de là au cimetière Mount Hermon. Elle laisse dans le deuil sa sœur, Mme Frank Gore (Ethel), son frère et sa belle-sœur, M. et Mme Cecil Harold Alstream (Marie-Paule Prémont), ainsi que ses neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 72223

LIRETTE (Blandine) — A Québec, le 1er décembre 1979, à l'âge de 77 ans, est décédée dame Blandine Ouellet, épouse de M. Oscar Lirette. Elle demeurait au Foyer St-Antoine. Les funérailles auront lieu mardi, le 4 décembre 1979, à 10h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée
260 Beaucage
Ville Vanier
à 9h45 pour l'église St-François-Xavier de Duberger et de là au crématorium Lépine-Cloutier Ltée. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: M. et Mme André Lirette (Jeanne Perreault), M. et Mme Gustave Gagneau (Jacqueline), M. et Mme Yvon Lirette (Gisèle Lapiere), M. et Mme Bruno Lirette (Fernande Bélanger), M. et Mme Lionel Lirette (Monique Vallière), Mme Lise Lirette (Philippe Pilon), Mme Nicole Lirette (Denis Doucet), ainsi que ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs; de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 72208

LORTIE (Anne-Marie) — A l'hôpital Ste-Monique Les Saules, le 1er décembre 1979, à l'âge de 83 ans et 6 mois, est décédée dame Anne-Marie Boucher, épouse de feu M. Gustave Lortie. Elle demeurait rue du Temple, Beaufort. Les funérailles auront lieu mardi, le 4 décembre, à 15h. Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc, 738 avenue Royale, Beaufort.

à 14h45 pour l'église de Beaufort et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Suzanne (Robert Charette), Berangère (Philippe Goulet), Pierrette (Gaston Parent), Jean-Charles (Jacqueline Fontaine), Adrien (Georgette Brousseau), Brigitte (Lucien Carrier), Daniel (Edith Ménard), sa belle-fille: M. et Mme Gerry Coulombe; sa sœur: Mme Alice Giroux, son frère: Alexandre, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Le salon sera ouvert entre 14h et 17h, et 19h à 22h. 72206

MERCIER (Berthe Rousseau) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 1er décembre 1979, à l'âge de 78 ans, est décédée dame Berthe Rousseau, épouse de M. Louis Georges Mercier. Elle demeurait au 144 Baras, Lauzon. Les funérailles auront lieu mardi, le 4 décembre 1979, à 15h. Départ de

Gilbert & Turgeon Ltée
19 rue Commerciale
à 14h45 pour l'église de Bien-ville et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Maurice Lessard (Jeanne-D'Arc), M. et Mme Bernard Clouston (Marie-Paule), Mme Claude Gaumont (Liliane), Mme Léopold Guay (Rose-Aline), M. et Mme Valérien Mercier (Claudette Patry); ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Alire Mercier, M. et Mme Gérard Mercier, M. et Mme Armand Mercier, M. et Mme Paul Racine, Mme Roland Mercier, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines. 72207

MICHAUD (Henriette-Lulu) — A Québec, le 30 novembre 1979, est décédée Mlle Henriette (Lulu) Michaud, fille de feu M. Wm. R. Michaud et de feu dame Henriette Osler. Elle demeurait 539 St-Cyrille ouest, Québec. Selon ses dernières volontés, elle ne sera pas exposée et son corps a été confié à la maison

Lépine-Cloutier Ltée
pour crémation. Un service sera chanté en l'église St-Dominique, le 4 décembre, à 14h, et de là au crématorium Lépine-Cloutier Ltée. Les cendres seront déposées au cimetière St-Patrick. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs et belles-sœurs, M. et Mme Geo. R. Michaud (Irene Barrette), de Trois-Rivières, Mme Raymond Michaud (Julia Boissin), Mme Charles Michaud (Kathleen O'Neill), de Oakville, Ontario, M. et Mme J.E. Michaud (Annette Bussières), de Marie (Mme E.W. Schofield), et Corinne (Mme Ls-Philippe Taché), ainsi que plusieurs neveux et nièces. La famille rencontrera parents et amis à l'église une demi-heure avant l'heure du service. Toute offre de fleurs se traduira par un don au Fonds de Recherches sur les Maladies du Sang, de l'Hôpital du St-Sacrement. Pour renseignements: 529-3371. 72273

MIVILLE-PATRY (Lucina Santerre) — A l'Hôpital général, le 2 décembre 1979, à l'âge de 85 ans et 9 mois, est décédée dame Lucina Santerre épouse en premières noces de feu M. Arthur Miville et en secondes noces de M. Stenio Patry de Beaufort. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 décembre à 14h. Départ du funérarium de l'Anse 280, 8e Rue.

à 13h40, pour l'église St-Charles-Borromée et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles: Mme Rita Miville, Guy, M. et Mme Lucien Gauthier (Jeanne), M. et Mme Roland Riendeau (Marcelle), M. et Mme Charles Villeneuve (Marguerite), M. et Mme Allan Jones (Isabelle), M. et Mme Henri Hiely (Georgette), Mme Thérèse Miville-Poulin, Mme Françoise Miville-Bégin; sa sœur: Mme Estelle Santerre-Audet, plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 72206

ROBERT (Alice Desagnés) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 30 novembre 1979, à l'âge de 76 ans, est décédée dame Alice Desagnés, épouse de M. Victor Robert. Elle demeurait au 23 rue Isaie, Courville. Les funérailles auront lieu lundi, le 3 décembre 1979, à 14h, en l'église de Courville et de là au cimetière paroissial. Selon ses dernières volontés, elle ne sera pas exposée. Parents et amis sont priés de se rendre 30 minutes avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants et belles-filles: M. et Mme Marcel Robert (Réjeanne Giroux), M. et Mme Henley Robert (Clémence Richard); ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Patrick Brown (Marie-Louise), Mme Albert Bédard (Rose), Mme Arthur Caux (Anita), Mme Roger Desrochers (Rolande), M. et Mme Georges Desagnés (Gismonde Guillot), M. et Mme Wilfrid Desagnés (Léda Turgeon), Mme MMarianne Desagnés, Mme Marie-Ange Gagné, Mme Marguerite Neilson, M. et Mme Pierre-Alphonse Giroux, M. et Mme Paul Jones, Mme Eudore Robert, Mme Léopold Robert, Mme Marie-Stella Giroux, Mlle Juliette Robert, Mme Joseph Robert; ses petits-enfants: Jocelyn, Daniel, Chantale, Guy, Johanne, Yves. La direction des funérailles a été confiée à la maison F.X. Bouchard Inc. 72203

ROCHETTE (sa mère: Mme Noëlla Petitclerc); ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Richard Rochette (Nicole), M. et Mme Victorin Rochette (Diane Gauthier), M. et Mme Roger Fiset (Francine), M. et Mme Emile Laperrière (Marcelle), Line, Claudette, M. et Mme Yvan Rochette (Marie-Claire Rochon), Guy, Carole, Céline, Mario, Lionel, Susie, Luc, Nathalie, Josée; ses neveux: François, Eric, Steve, ainsi que plusieurs oncles et tantes. 72219

SAINTONGE (Maurice) — A Ste-Croix, le 1er décembre 1979, à l'âge de 26 ans, est décédé accidentellement M. Maurice Saintonge, époux de dame Nicole Laliberté. Il demeurait au 19 rue Thibodeau, Ste-Croix de Lotbinière. Les funérailles auront lieu mercredi, le 5 décembre à 14h30. Départ du salon funéraire

Beaudoin, Ferland Dupuis Ltée
6238 rue Principale
Ste-Croix
à 14h15 pour l'église de Ste-Croix et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse son fils Sébastien ses parents: M. et Mme Willie Saintonge ses frères et sœurs: M. Réal Saintonge, M. et Mme René Saintonge, M. et Mme Marcel Blanchet, Fernand et Roger; sa belle-mère: Mme Elphège Laliberté; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme André Laliberté, M. et Mme Jean Laliberté, Richard et Francine, ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines. Le salon sera ouvert à partir de 19h lundi, le 3 décembre. 72211

TURCOTTE (Céline) — A Giffard, le 1er décembre 1979, à l'âge de 85 ans, est décédée Mlle Céline Turcotte, fille de feu M. Mathias Turcotte et de feu Léolette Cloutier. Elle demeurait au 2239 Desbois. Les funérailles auront lieu mercredi, le 5 décembre 1979, à 10h. Départ de La Maison Wilbrod Robert Inc, 738 avenue Royale, Beaufort.

à 9h45 pour l'église de Giffard et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses sœurs Reine-Aimée et Juliette. Selon ses dernières volontés, elle ne sera pas exposée. Parents et amis sont priés de se rendre à l'église vingt minutes avant l'heure des funérailles pour rencontrer les membres de la famille. 72211

SERVICES ANNIVERSAIRES

LAPRISE (Henri)

Mardi, le 4 décembre 1979, à 13h30, en l'église Saint-Rodrigue de Québec, sera célébré le service anniversaire de M. Henri Laprise, époux de dame Simone Beaudoin. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 94727

SERVICES SPECIAUX

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES

THERIAULT & FILS
710, 1ère Avenue, Québec, 524-1261. 70610

799 DÉCÈS ET AVIS DIVERS

Pour faire paraître un avis ou une annonce, s'il vous plaît communiquer avec le Service des Annonces Classées. Les avis de décès sont reçus jusqu'à 9h, pour publication le même jour.

647-3311

Cadavres décapités et incendiés

NEW YORK (AFP) — Les corps nus, décapités et privés de mains de deux femmes ont été découverts, hier, dans une chambre en feu d'un motel new-yorkais de la 42e Rue.

Selon les pompiers, les deux victimes ont été trop profondément brûlées pour être identifiées avec quelque précision.

Les enquêteurs n'ont retrouvé pour toute piste que deux paires de chaussures à talons hauts et un chemisier dans une baignoire.

Les assaillants de l'ambassade des Etats-Unis à Tripoli étaient des partisans de l'ayatollah Khomeiny.

72219

La foule attaque et incendie l'ambassade américaine en Libye

TRIPOLI (d'après AP, NYTNS et AFP) — Quelque 2.000 manifestants, qui scandaient des slogans en faveur de la politique anti-américaine de l'ayatollah Khomeiny, ont mis à sac et en partie incendié hier l'ambassade des Etats-Unis, à Tripoli, en Libye.

La foule a enfoncé la porte d'entrée, tandis qu'une partie du groupe grimpa jusqu'aux fenêtres du troisième étage. Les dix-huit personnes (12 Américains et six Libyens) qui s'y trouvaient ont réussi à s'enfuir par une porte située à l'arrière du bâtiment.

Un porte-parole du département d'Etat a déclaré que les Etats-Unis avaient adressé au gouvernement libyen du colonel Kadhafi la plus vive protestation contre le "comportement incorrect et irresponsable" des forces de sécurité libyennes dans cette affaire.

Le gouvernement libyen a indiqué hier, par le truchement de son agence officielle d'informations, que les étudiants avaient brûlé dans l'ambassade des effigies du président Carter et du chah. L'agence a également affirmé que le personnel de l'ambassade avait employé ses "gaz toxiques" qui avaient gravement blessé plusieurs étudiants, dont certains ont été transportés à l'hôpital dans un état grave.

L'agence précise que "ces gaz ne sont généralement

utilisés que par des militaires, ce qui confirme que les employés de l'ambassade sont des militaires".

Le porte-parole du département d'Etat a indiqué que le gouvernement libyen avait ignoré les demandes répétées de Washington ces derniers jours en faveur d'un accroissement des mesures de sécurité autour de l'ambassade. Comme d'habitude celle-ci n'était gardée que par un seul policier au moment de l'attaque. Au premier rang des émeutiers, a-t-on précisé au département d'Etat, figuraient des membres de la milice, l'armée auxiliaire libyenne. Dans les milieux gouvernementaux américains, on ne semble guère douter que ces événements ont été, sinon organisés, du moins approuvés tacitement par les autorités libyennes, même si, samedi soir, le colonel Kadhafi avait lancé un appel en faveur de la libération des otages américains détenus à Téhéran.

"La Libye n'est pas un pays où les manifestations se déroulent comme chez nous", a fait remarquer le porte-parole du département d'Etat, en indiquant que rien n'indiquait que les forces de sécurité aient tenté de stopper l'attaque.

Les manifestants se sont déclarés solidaires des étudiants iraniens qui réclament l'extradition du chah pour être jugé devant un tribunal révolutionnaire islamique. Ils ont également de-

mandé le renversement du régime égyptien du président Sadate qui a offert d'accueillir l'ex-souverain.

C'est la seconde fois en deux semaines qu'une ambassade américaine est prise d'assaut par des manifestants. Le 21 novembre dernier, des Pakistanais avaient attaqué et incendié l'ambassade américaine à Islamabad. Des manifestations ont également eu lieu devant d'autres établissements américains dans des pays musulmans.

L'attaque d'hier à Tripoli a conduit le département d'Etat à renouveler ses conseils d'évacuation volontaire à certains de ces diplomates et à leurs familles dans les pays islamiques et à demander aux ressortissants américains en général de ne pas se rendre dans ces pays, surtout en Libye.

Contrairement à la plupart des autres missions diplomatiques américaines dans le monde, l'ambassade de Tripoli n'était pas protégée par une unité de "Marines". Le colonel Kadhafi avait en effet exigé il y a quelque temps le retrait de cette unité.

Néanmoins, des précautions spéciales avaient été prises, et lorsque les émeutiers ont réussi à enfoncer les portes de la mission, des bombes lacrymogènes ont été automatiquement retardant quelque peu leur progression, a-t-on précisé à Washington.



Les assaillants de l'ambassade des Etats-Unis à Tripoli étaient des partisans de l'ayatollah Khomeiny.

La foule attaque et incendie l'ambassade américaine en Libye

TRIPOLI (d'après AP, NYTNS et AFP) — Quelque 2.000 manifestants, qui scandaient des slogans en faveur de la politique anti-américaine de l'ayatollah Khomeiny, ont mis à sac et en partie incendié hier l'ambassade des Etats-Unis, à Tripoli, en Libye.

La foule a enfoncé la porte d'entrée, tandis qu'une partie du groupe grimpa jusqu'aux fenêtres du troisième étage. Les dix-huit personnes (12 Américains et six Libyens) qui s'y trouvaient ont réussi à s'enfuir par une porte située à l'arrière du bâtiment.

Un porte-parole du département d'Etat a déclaré que les Etats-Unis avaient adressé au gouvernement libyen du colonel Kadhafi la plus vive protestation contre le "comportement incorrect et irresponsable" des forces de sécurité libyennes dans cette affaire.

Le gouvernement libyen a indiqué hier, par le truchement de son agence officielle d'informations, que les étudiants avaient brûlé dans l'ambassade des effigies du président Carter et du chah. L'agence a également affirmé que le personnel de l'ambassade avait employé ses "gaz toxiques" qui avaient gravement blessé plusieurs étudiants, dont certains ont été transportés à l'hôpital dans un état grave.

L'agence précise que "ces gaz ne sont généralement

utilisés que par des militaires, ce qui confirme que les employés de l'ambassade sont des militaires".

Le porte-parole du département d'Etat a indiqué que le gouvernement libyen avait ignoré les demandes répétées de Washington ces derniers jours en faveur d'un accroissement des mesures de sécurité autour de l'ambassade. Comme d'habitude celle-ci n'était gardée que par un seul policier au moment de l'attaque. Au premier rang des émeutiers, a-t-on précisé au département d'Etat, figuraient des membres de la milice, l'armée auxiliaire libyenne. Dans les milieux gouvernementaux américains, on ne semble guère douter que ces événements ont été, sinon organisés, du moins approuvés tacitement par les autorités libyennes, même si, samedi soir, le colonel Kadhafi avait lancé un appel en faveur de la libération des otages américains détenus à Téhéran.

"La Libye n'est pas un pays où les manifestations se déroulent comme chez nous", a fait remarquer le porte-parole du département d'Etat, en indiquant que rien n'indiquait que les forces de sécurité aient tenté de stopper l'attaque.

Les manifestants se sont déclarés solidaires des étudiants iraniens qui réclament l'extradition du chah pour être jugé devant un tribunal révolutionnaire islamique. Ils ont également de-

mandé le renversement du régime égyptien du président Sadate qui a offert d'accueillir l'ex-souverain.

C'est la seconde fois en deux semaines qu'une ambassade américaine est prise d'assaut par des manifestants. Le 21 novembre dernier, des Pakistanais avaient attaqué et incendié l'ambassade américaine à Islamabad. Des manifestations ont également eu lieu devant d'autres établissements américains dans des pays musulmans.

L'attaque d'hier à Tripoli a conduit le département d'Etat à renouveler ses conseils d'évacuation volontaire à certains de ces diplomates et à leurs familles dans les pays islamiques et à demander aux ressortissants américains en général de ne pas se rendre dans ces pays, surtout en Libye.

Contrairement à la plupart des autres missions diplomatiques américaines dans le monde, l'ambassade de Tripoli n'était pas protégée par une unité de "Marines". Le colonel Kadhafi avait en effet exigé il y a quelque temps le retrait de cette unité.

Néanmoins, des précautions spéciales avaient été prises, et lorsque les émeutiers ont réussi à enfoncer les portes de la mission, des bombes lacrymogènes ont été automatiquement retardant quelque peu leur progression, a-t-on précisé à Washington.

C'est la seconde fois en deux semaines qu'une ambassade américaine est prise d'assaut par des manifestants. Le 21 novembre dernier, des Pakistanais avaient attaqué et incendié l'ambassade américaine à Islamabad. Des manifestations ont également eu lieu devant d'autres établissements américains dans des pays musulmans.

L'attaque d'hier à Tripoli a conduit le département d'Etat à renouveler ses conseils d'évacuation volontaire à certains de ces diplomates et à leurs familles dans les pays islamiques et à demander aux ressortissants américains en général de ne pas se rendre dans ces pays, surtout en Libye.

Contrairement à la plupart des autres missions diplomatiques américaines dans le monde, l'ambassade de Tripoli n'était pas protégée par une unité de "Marines". Le colonel Kadhafi avait en effet exigé il y a quelque temps le retrait de cette unité.

Néanmoins, des précautions spéciales avaient été prises, et lorsque les émeutiers ont réussi à enfoncer les portes de la mission, des bombes lacrymogènes ont été automatiquement retardant quelque peu leur progression, a-t-on précisé à Washington.

C'est la seconde fois en deux semaines qu'une ambassade américaine est prise d'assaut par des manifestants. Le 21 novembre dernier, des Pakistanais avaient attaqué et incendié l'ambassade américaine à Islamabad. Des manifestations ont également eu lieu devant d'autres établissements américains dans des pays musulmans.

L'attaque d'hier à Tripoli a conduit le département d'Etat à renouveler ses conseils d'évacuation volontaire à certains de ces diplomates et à leurs familles dans les pays islamiques et à demander aux ressortissants américains en général de ne pas se rendre dans ces pays, surtout en Libye.

Contrairement à la plupart des autres missions diplomatiques américaines dans le monde, l'ambassade de Tripoli n'était pas protégée par une unité de "Marines". Le colonel Kadhafi avait en effet exigé il y a quelque temps le retrait de cette unité.

Néanmoins, des précautions spéciales avaient été prises, et lorsque les émeutiers ont réussi à enfoncer les portes de la mission, des bombes lacrymogènes ont été automatiquement retardant quelque peu leur progression, a-t-on précisé à Washington.

C'est la seconde fois en deux semaines qu'une ambassade américaine est prise d'assaut par des manifestants. Le 21 novembre dernier, des Pakistanais avaient attaqué et incendié l'ambassade américaine à Islamabad. Des manifestations ont également eu lieu devant d'autres établissements américains dans des pays musulmans.

télévision

CFER (Canal 11) Rimouski-Sept-Îles	CBGAT (Canal 9) Matane	17.00 Les Pierrafeu 17.30 Tes filles et mes garçons
LUNDI 3 DÉCEMBRE	LUNDI 3 DÉCEMBRE	CIMT (Canal 9 ou 4 Câble) Riv.-du-Loup
18.00 Aujourd'hui 18.30 Les tannants 19.30 Dominique 20.00 Casino musical 20.30 Ciné-Choix: Prêtres interdits 22.00 J'ai mon voyage 22.30 La Quotidienne 23.01 Les nouvelles TVA 23.00 Nouvelles régionales 23.10 Nouvelles sportives 23.15 Bonsoir le monde 23.10 En Pantouffes: "L'escalier" 01.30 Musique Marc Legrand	18.00 Nouvelles nationales 18.07 Ce soir — Régional 18.28 Nouvelles du sport 18.35 Actualités nationales 19.00 La p'tite patrie 19.30 En question 20.00 Terre humaine 20.30 Télé-Selection 22.30 Téléjournal national 23.05 Téléjournal régional 23.10 Nouvelles du sport 23.22 J'ala 00.22 Lucien Leuven 01.29 Téléjournal et météo	LUNDI 3 DÉCEMBRE 18.00 Edition 1 18.30 Les tannants 19.30 Dominique: Nouvelle administration 20.00 Casino musical 20.30 Ciné-Choix: Prêtres interdits 22.00 J'ai mon voyage 22.30 La Quotidienne 23.01 Les nouvelles TVA 23.00 Sports 23.08 Météo 23.15 Bonsoir le monde 24.00 Film Quiz: "L'escalier"
MARDI	MARDI	MARDI
06.45 Mire et Musique 06.54 Musique Marc Legrand 07.00 Dessins animés 07.15 Gronio et Cie 07.45 Le 745 09.00 Les matins de Réal 10.00 Votre amie Suzanne 11.10 Entre deux nuages 11.30 Les p'tits bonshommes 12.00 Le Père Noël 12.15 Les nouvelles de 12h15 12.30 Ciné-Quiz: "Fort Bastion ne répond plus" 14.30 J'annette veut savoir 14.30 J'annette veut savoir 15.30 Ma sorcière bien-aimée 16.00 Les satelliopettes 16.30 Les mystères de l'Ouest 17.30 On s'parle	09.00 En mouvement 09.15 Les 100 tours de Centour 09.30 Animagerie 09.45 Virginie 10.00 Passe-partout 10.30 Magazine-express 11.00 Au fil de la semaine 11.30 Les enfants du 47A 12.00 Papa, cher Papa 12.30 Les coqueluches 13.00 Téléjournal 13.30 Femme d'aujourd'hui 14.30 Cinéma: "Pays de Cocagne" 16.00 Bobino 16.30 L'agence La Bricole 17.00 Les Pierrafeu 17.30 Tes filles et mes garçons	07.00 Dessins animés 07.15 Gronio et Cie 07.45 Le 745 09.00 Les matins de Réal 10.00 Votre amie Suzanne 11.15 Entre deux nuages 11.30 En dinant 12.30 Ciné-Quiz: "Fort Bastion ne répond plus" 14.30 J'annette veut savoir: Si les femmes peuvent sortir seules les soir sans danger 15.30 Ma sorcière bien-aimée 16.00 Les satelliopettes 16.30 Les mystères de l'Ouest 17.30 Les p'tits bonshommes 17.45 Père Noël
CBFR (Canal 3) Rimouski	CKRT (Canal 7) Riv.-du-Loup	
LUNDI 3 DÉCEMBRE	LUNDI 3 DÉCEMBRE	CHAU (Canal 5) Carleton Place
18.00 Ce soir régional (local) 18.30 Ce soir national 19.00 Survif (local) 19.30 La fine cuisine d'Henri Bernard 20.00 Terre Humaine 20.31 Télé-Selection: Intox (Commissaire Moulin police judiciaire) 22.30 Téléjournal national et international 23.05 Téléjournal régional (local) 23.12 Nouvelles du sport 23.22 J'ala 00.22 Lucien Leuven	18.00 Manchettes nationales et régionales 18.10 Ce soir — Régional 18.28 Nouvelles du sport 18.34 Résumé des émissions de la soirée 18.36 Ce soir — National 19.00 La petite patrie 19.30 La fine cuisine d'Henri Bernard 20.00 Terre humaine 21.00 Télé-Selection: "Intox (Commissaire Moulin police judiciaire)" 22.30 Téléjournal Nat. et Inter. 22.58 Météo 23.05 Téléjournal régional 23.12 Nouvelles du sport 23.22 J'ala 00.22 Lucien Leuven	MARDI 4 DÉCEMBRE 08.45 Mire et musique 08.58 Overture 09.00 En mouvement 09.15 Les 100 tours de Centour 09.30 Animagerie 09.45 Virginie 10.00 Passe-partout 10.30 Magazine-express 11.00 Au fil de la semaine 11.30 Coup d'oeil 12.00 L'événement 12.30 Les coqueluches 13.30 Téléjournal 13.35 Femme d'aujourd'hui 14.30 Cinéma: "Pays de Cocagne" 16.00 Bobino 16.30 L'agence La Bricole 17.00 Les Pierrafeu 17.30 Vivent les nôtres 18.00 Maritimes d'aujourd'hui 18.30 Téléjournal 18.32 Le quotidien 18.53 Parade des jouets Continental 19.00 Hawaii 5-0 20.00 Race de monde 20.30 J'annette veut sans toi 21.00 TéléMag 22.00 J'ai mon voyage 22.30 Téléjournal Nat. et Inter. Prov. et Météo 23.05 Dernière édition 23.12 Nouvelles du sport 23.22 L'oeil témoin 23.32 Cinéma: "Trois milliards d'un coup"
MARDI	MARDI	
09.00 En mouvement 09.15 100 tours de Centour 09.30 Animagerie 09.45 Virginie 10.00 Passe-partout 10.30 Magazine-express 11.00 Au fil de la semaine 11.30 Les enfants du 47A 12.00 Papa, cher papa 12.30 Les Coqueluches 13.31 Téléjournal 13.36 Femme d'aujourd'hui 14.31 Cinéma: Pays de Cocagne 16.00 Bobino 16.30 L'agence La Bricole 17.00 Les Pierrafeu 17.30 Tes filles et mes garçons	08.53 O Canada 09.00 En mouvement 09.15 Les 100 tours de Centour 09.30 Animagerie 09.45 Virginie 10.00 Passe-partout 10.30 Magazine-express 11.00 Au fil de la semaine 11.30 Les enfants du 47A 12.00 Papa, cher Papa 12.30 Les coqueluches 13.31 Téléjournal 13.36 Femme d'aujourd'hui 14.31 Cinéma: "Pays de Cocagne" 16.00 Bobino 16.30 Tour de terre	

RI RI RI

TEL: 627-2636

L'ami Michel
du GRAND CHARLESBOURG
EN 80, VIENS
CHERCHER LE TIEN!



LE SOLEIL

AMBULANCE
Lépine Cloutier
529-3371

LIVRAISON A DOMICILE (6 JOURS) \$1.60 62 PAGES 4 CAHIERS •• QUEBEC, LUNDI 3 DECEMBRE 1979 •• 83^e ANNEE, No 286 GASPE - PERCE - ILES-DE-LA-MADELINE - ABITIBI 45¢ QUEBEC 25¢

lundi

Conférences jugées inutiles

Le sous-ministre québécois, Robert Normand, juge sévèrement les dix dernières années de conférences intergouvernementales estimant qu'elles n'ont servi qu'à "se donner bonne conscience".

pages A-7 et A-20

Gaétan Boucher en vedette

En Europe, le patineur de Sainte-Foy a triomphé de ses plus sérieux concurrents européens.

page B-5

En éditorial

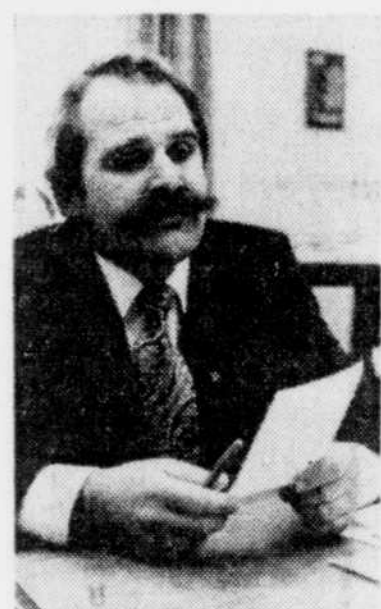
Marcel Pélissier analyse le message du premier ministre Joe Clark livré aux militants de son parti à Québec.

page A-6

Menace des commissions scolaires

Pour conserver son pouvoir de taxation intégral, la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec trainera le gouvernement et son projet de loi 57 devant les tribunaux, s'il le faut.

page A-3



Le Soleil, René St-Pierre

Place aux députés

Le député unioniste Bertrand Goulet est un actif dans sa circonscription... et il a de quoi l'être. Bellechasse retient peu l'attention des gouvernements faute de centre assez populaire pour ce faire. Pour avoir sa juste part des programmes gouvernementaux, il y a donc beaucoup à faire.

page A-10

La Suède ne joue plus à la guerre

STOCKHOLM (AFP) — Les jouets guerriers sont bannis, depuis samedi, des magasins suédois. Une nouvelle législation, fruit de plusieurs années de débats, est alors entrée en vigueur.

Ce texte interdit tout jouet en rapport avec les affaires militaires et n'autorise que les répliques d'objets datant d'avant la Première Guerre mondiale.

sommaire

Annonces classées	C-5 à C-19
Arts et spectacles	A-16 à A-18
Automobile	C-2
Bandes dessinées	C-20
Bridge	C-6
Carrières et professions	A-10
Décès	C-21
Economie-finances	B-10
Feuilleton	C-18
Horoscope	C-19
Information régionale	A-4 et A-5
Monde	C-1 à C-21
Mot mystère	C-5
Mots croisés	C-17
Où aller à Québec	A-16
Page documentaire	A-7
Patron	C-8
Sport	B-1 à B-9
Télévision	C-21 et A-18

météo

Ciel variable et vents modérés. Demain: légères chutes de neige. détails, page C-5

Rôle international du Québec Ottawa prêt à négocier

par Réjean LACOMBE

L'ouverture éventuelle d'une délégation générale du Québec à Dakar, au Sénégal, a fait l'objet, samedi, de pourparlers entre le ministre responsable de l'Agence de développement international (ACDI) M. Martial Asselin et le ministre québécois des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin.

LE SOLEIL a appris que le gouvernement canadien serait disposé à négocier avec les autorités québécoises dans le but de préciser le mandat du Québec et d'autre part de tenter de trouver une formule adéquate de participation du Québec aux conférences des pays francophones.

Par le passé, le gouvernement libéral de M. Pierre Elliott Trudeau s'est farouchement opposé à ce que le Québec prenne de telles initiatives. Or, il semble maintenant que le gouvernement conservateur de M. Joe Clark serait disposé à discuter de cette question avec le gouvernement de M. René Lévesque.

Interrogé, hier matin quelques heures avant son départ pour une tournée de 12 jours dans six pays d'Afrique de l'Ouest, le sénateur-ministre Martial Asselin a indiqué qu'effectivement il avait rencontré le ministre Morin dans le but de faire un tour d'horizon de la question. "Il n'y a pas, a-t-il dit, de divergences profondes. On reconnaît en principe l'importance fondamentale que joue le Québec. On ne peut tout de même pas ignorer que le Québec représente six millions de francophones."

Par ailleurs, quant à la formule qui pourrait être mise en application au chapitre de la participation du Québec aux rencontres des pays francophones, M. Asselin a indiqué que "tout cela reste à être défini" entre le premier ministre René Lévesque et son homologue fédéral, M. Joe Clark.

(Suite à la page A2, 3e col.)



Le Soleil, Reynald Lavé

Me Marcel Danis, nouveau président des conservateurs du Québec, est porté en triomphe par ses partisans, à la suite de sa victoire sur Me Jean Guilbeault.

Les conservateurs du Québec élisent "l'homme de l'UN"

par Réjean LACOMBE

Les dirigeants du Parti conservateur du Canada ont essayé une véritable rebuffade au terme du congrès de trois jours de l'Association progressiste conservatrice fédérale du Québec (APCFQ) tenu à Québec, alors que leur candidat, Me Jean Guilbeault, a été défait par seulement 21 voix par Me Marcel Danis que l'on a qualifié de l'homme de l'Union nationale.

Le nouveau président de l'APCFQ

qui ne croit pas que son élection débouche sur une division au sein de l'association puisque les deux autres candidats à la présidence, M. Guilbeault et Claude Gervais se sont ralliés à lui, interprète sa victoire comme une demande des militants québécois de créer un renouveau à l'intérieur du Parti conservateur au Québec.

En fait, ce congrès, le premier à être tenu depuis trois ans, a permis

aux quelque 1.000 militants conservateurs d'amorcer la reorganisation de leur association et de jeter, par le fait même, les premières balises en vue de la fondation d'un parti conservateur qui oeuvrerait sur la scène québécoise.

M. Danis a indiqué, à la suite de son élection, qu'il rencontrerait des

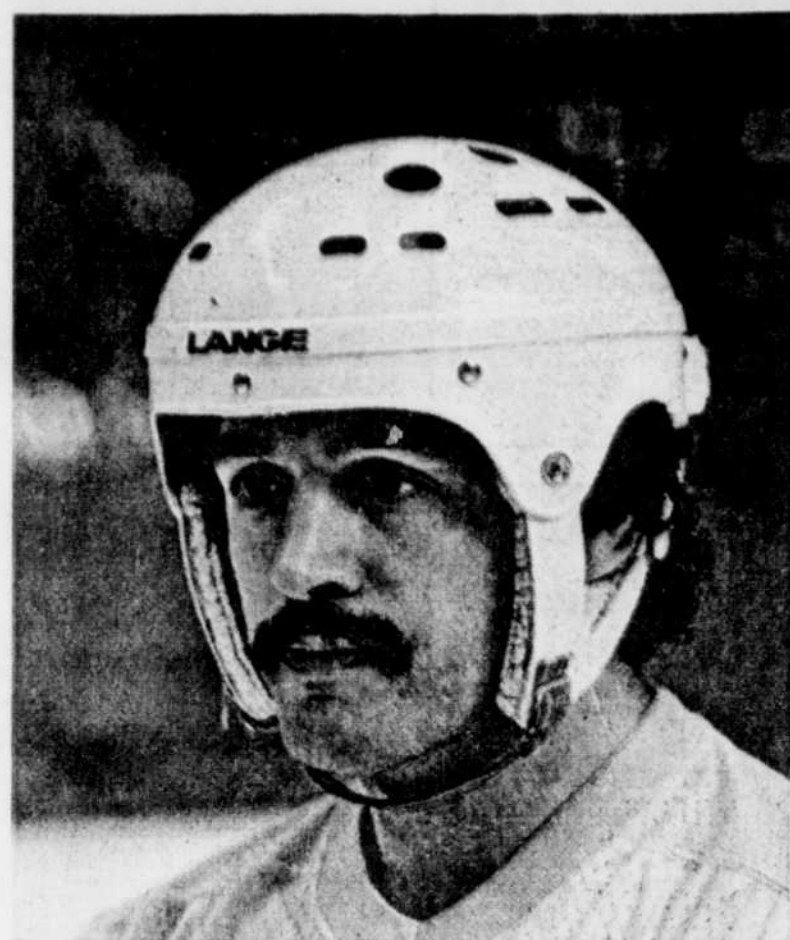
(Suite à la page A2, 2e col.)

autres nouvelles en page A-19



Référendum en Iran

L'ayatollah Khomeiny a déposé hier son bulletin de vote lors du référendum sur le projet d'une nouvelle constitution iranienne. Le chef de la révolution avait plus tôt rappelé que c'était le devoir sacré de ses partisans de voter "oui" aux propositions. A gauche, on remarque le fils de l'ayatollah, Ahmad.



Serge Bernier a brillé lors de son retour au jeu

Victoire des Nordiques

page B-1

Le Crédit social ne prônera aucune option référendaire

TROIS-RIVIERES (d'après PC et LE SOLEIL) — Tout en réclamant "une véritable Confédération", le Crédit social du Canada laissera ses membres voter comme ils l'entendent au référendum sur la souveraineté-association.

Telle est la conclusion qui se dégage du conseil provincial du Crédit social tenu en fin de semaine à Trois-Rivières et qui groupait une cinquantaine de délégués, la moitié moins que le nombre attendu. Ce conseil, une sorte de mini-congrès doit paver la voie à un congrès québécois au printemps, avant le référendum, et un congrès national à l'automne.

La direction provinciale du parti a rappelé, en présence de son chef national, M. Fabien Roy, sa position sur "le droit du Québec et des provinces canadiennes à l'autodétermination" et elle a souhaité "une nouvelle constitution" créant "une véritable Confédération" d'États associés.

M. Roy estime que le Parti québécois et le Parti libéral sont en train de diviser les francophones du Québec comme jamais on ne l'a fait dans toute l'histoire de la province.

Inspiré par cette noire pensée, le chef du Crédit social a dit souhaiter que les options référendaires se précèdent de telle manière qu'un "oui" vaille dire "oui" à la réforme du système fédéral et qu'un "non" signifie "non" au statu quo constitutionnel.

Devant un choix aussi clair, il ne fait aucun doute que M. Roy opérerait pour le "oui", sinon il lui faudrait se tourner vers une troisième option, celle d'une véritable Confédération.

Parmi les cinq députés créditistes restants aux Communes, seul Eudore Allard, de Rimouski, a manqué ce rendez-vous de Trois-Rivières, destiné à faire entendre par les militants certaines nouvelles prises de position créditistes.

Ce changement de barre, discret mais tout de même évident, s'est concrétisé par l'adoption de deux propositions majeures, celle préconisant l'établissement d'une véritable Confédération canadienne et une autre suggérant la décentralisation de la politique monétaire.

Dans le premier cas, on sent le Crédit social beaucoup plus près du PQ que du Parti libéral, tandis que dans le second cas, l'idée de décentraliser les politiques monétaires rompt avec la tradition créditiste d'une banque centrale.

Ce serait maintenant cinq banques, correspondant aux cinq grandes régions du pays, qui adapteraient les politiques monétaires aux besoins de ces régions. Dans son discours de clôture, M. Roy a d'ailleurs réclame que les banques canadiennes publient des bilans séparés pour chaque province.

(Suite à la page A2, 1re col.)

Que cache le transfert des otages à Téhéran?

par Christiane BERTHIAUME
(collaboration spéciale)

TEHERAN — Vingt-deux des 49 otages ne sont plus à l'ambassade américaine, avenue Taleghani depuis au moins 5 jours. De plus l'ordre donné, jeudi soir, par le ministre des Affaires étrangères à la compagnie "Iran Air" de préparer un avion pour le départ pour Londres, le lendemain, du chargé d'affaires américain, M. Bruce Laingen, et de ses adjoints, MM. Victor Tomseth (conseiller politique) et Michael Howland (conseiller en matière de sécurité), a été annulé sans qu'on sache pourquoi.

Les 22 otages ont quitté l'ambassade américaine avant les célébrations commémorant le martyre de l'imam Hussein de jeudi et vendredi derniers.

On craignait pour leur sécurité que des incidents fâcheux se produisent au cours de ces journées un peu particulières où des millions d'Iraniens descendent dans la rue à la veille de la Tasua et de l'Ashura. Les étudiants iraniens ont annoncé qu'ils ne pareraient à toute intervention militaire américaine, le terrain de l'ambassade avait été miné. Ces déclarations n'auraient-elles pas été faites plutôt pour apeurer la foule? N'est-ce pas pour éviter les actes de violence que les

manifestants ont été invités cette année à ne pas se livrer au rituel de la flagellation?

Selon différentes sources diplomatiques, les 22 otages sont maintenant dispersés aux quartiers généraux des gardiens de la révolution (les pasdaran) sont installés dans l'ancienne centrale de la police secrète du chah, la Savak à la prison d'Evan et dans des maisons privées gardées sous surveillance.

Alors qu'il y a deux jours, les étudiants iraniens n'avaient toute ruine de transfert, aujourd'hui les porte-parole officiels refusent de faire le moindre commentaire invoquant des raisons de sécurité.

Mais rejoint par téléphone à l'ambassade américaine, un étudiant s'identifiant par les initiales S.H. a déclaré au sujet des otages: "Je ne sais pas où ils sont. Peut-être sont-ils dans l'ambassade? Peut-être n'y sont-ils pas? Je ne sais pas où ils sont, mais je sais qu'ils n'ont pas été transférés aujourd'hui". En fait, les 22 otages ont quitté l'ambassade américaine soit mardi ou mercredi de la semaine dernière.

Pourquoi 22 seulement?

Mais dans ces conditions, pourquoi 22 otages seulement ont-ils été transférés?

(Suite à la page A2, 5e col.)

- L'ONU cherche toujours la solution de compromis
- Carter pourrait offrir un asile permanent au chah

page C-1

le mot du jour

Des éclaircissements

Pour dissiper toute ambiguïté, voici la définition du mot anglais "designer" qui n'a pas d'équivalent en français: spécialiste de l'esthétique industrielle appliquée à la recherche de formes nouvelles et adaptées à leurs fonctions.

Pierre BELLEAU

La Quotidienne

tirage de samedi

1-5-6

Le tirage de Loto-Canada

OTTAWA (PC) — Au tirage de Loto-Canada de dimanche, les numéros suivants ont gagné chacun \$1 million:

3833915, 5555315, 5945158 et 5009954.

Le prochain tirage — le dernier pour cette année — aura lieu le 31 décembre. Quatre autres numéros seront alors tirés.

Le Crédit social...

(Suite de la première page)

vince, les accusant d'être les véritables responsables des disparités régionales.

Peine de mort et marijuana

Par ailleurs, on a eu droit au débat habituel des créditistes sur des questions de "moralité" comme la peine de mort ou la marijuana. La tournure des débats a cependant mené le chef créditiste à intervenir pour reporter à plus tard l'examen de ces questions et éviter ainsi que l'assemblée ne s'éloigne trop des positions du parti.

En effet, l'activisme de nouveaux venus dans les rangs du parti avait eu raison des tenants du rétablissement de la peine de mort et on s'apprêtait à faire une brèche dans l'opposition à la

Les conservateurs du...

(Suite de la première page)

cette semaine le premier ministre Joe Clark dans le but de discuter avec lui de la mise en application des deux principaux points de sa campagne à la présidence soit la décentralisation de l'association québécoise et son autonomie financière.

Même si ce congrès n'était pas entièrement noyauté par les militants et députés de l'Union nationale, il n'en reste pas moins que l'Union nationale était omniprésente tout au cours de ces trois derniers jours et plusieurs d'entre eux ont joué un rôle prépondérant dans l'élection de M. Danis à la présidence de l'association québécoise.

Vers un parti provincial

A l'instar des militants unionistes qui la fin de semaine précédente avaient décidé de former un comité spécial afin d'étudier la formation d'un nouveau parti politique au Québec, les militants conservateurs ont adopté à l'unanimité une résolution présentée par le ministre Roch LaSalle, qui vise à créer au sein de l'APCFQ un comité qui aura pour but d'étudier la fondation d'un parti conservateur au Québec.

Ce comité aura également pour mission de rencontrer les personnes qui s'intéressent de près à cette question et devra faire rapport de ses études à une réunion générale spéciale qui sera convoquée possiblement après la campagne référendaire au Québec.

Le président de l'association conservatrice a indiqué, au cours d'une conférence de presse, qu'il fallait absolument négocier avec l'UN. "Je ne voudrais pas, a-t-il dit, que les unionistes forment un autre parti et que l'on

soit obligé à la fin de se séparer la même clientèle."

Cette question de formation d'un parti provincial a très peu retenu l'attention des militants comme si toute cette question passait avant tout par l'élection de M. Danis à la présidence de l'association. Lors d'une rencontre tenue à huis clos, samedi matin, il fut question une seule fois de la création d'un tel parti et encore a-t-il fallu que le président Gerald Scott invite les membres à discuter d'un tel projet.

Référendum et constitution

Il en fut de même de la question référendaire. N'eût été de la déclaration du premier ministre Clark, samedi soir, les militants auraient complètement passé sous silence ces deux problèmes.

En fait, M. Clark a vu sa position de non ingérence dans le débat référendaire québécois être en quelque sorte ratifiée par les militants conservateurs du Québec qui lui ont réservé un accueil très chaleureux lorsqu'il a répété que le référendum n'était pas une affaire de partis politiques ou de gouvernement.

"Je suis convaincu, a-t-il déclaré, que ce n'est pas le gouvernement ou les partis politiques qui vont gagner le référendum du Québec. C'est vous les citoyens. Sur cette base, les militants du Parti conservateur du Québec ont un rôle suprématie important à jouer."

M. Clark a de plus expliqué sa position de "low profile" que lui reprochait un militant, en disant que "la période qui suivra le référendum sera

Ottawa prêt à...

(Suite de la première page)

"On ne veut plus, a-t-il ajouté, ce genre de querelles que l'on a connues par le passé lorsqu'il était question de la participation du Québec à ces réunions."

Toutefois, le ministre Asselin a précisé qu'à ce chapitre le gouvernement canadien avait un rôle à jouer et que d'autres provinces, comme le Nouveau-Brunswick et l'Ontario, avaient elles aussi intérêt à participer à ces réunions des pays francophones.

Dans six pays africains

Par ailleurs, à compter d'aujourd'hui, le sénateur-ministre entreprendra une visite de 13 jours dans six pays d'Afrique de l'Ouest. Il se rendra, au cours des trois premiers jours de sa tournée, en Côte-d'Ivoire, où il s'entre- tiendra avec M. Simeon Ake, ministre ivoirien des Affaires étrangères. Par la

suite, il se rendra au Niger, au Mali, au Sénégal et au Togo.

L'énergie

Au cours de ce discours, le chef du gouvernement canadien s'est longuement attardé à la question énergétique en reprenant son projet de création d'une banque canadienne de l'énergie qui serait financée par l'imposition de nouveaux impôts sur les bénéfices réalisés par les compagnies pétrolières. "Les provinces aussi, a-t-il ajouté, seront appelées à y participer et elles auront un rôle important à jouer."

Selon les explications fournies par M. Clark cette banque prêterait des sommes d'argent en vue du développement des ressources énergétiques du pays. "Cela, de dire le premier ministre, pourrait signifier par exemple le prolongement du pipeline de Montréal à Québec et peut-être même jusqu'aux Maritimes."

Des congrès à venir

Par ailleurs, le nouveau président de l'APCFQ, M. Danis a indiqué qu'au cours des prochains mois différents congrès régionaux seront tenus à travers tout le Québec où il sera question prioritairement du référendum québécois.

Ces différents congrès régionaux qui seront ouverts à toute la population et non seulement aux militants conservateurs, déboucheront sur un congrès d'orientation qui sera tenu avant le référendum, possiblement l'automne prochain.

suite, il se rendra au Niger, au Mali, au Sénégal et au Togo.

M. Asselin a indiqué qu'une commission canado-ivoirienne sera créée pendant sa visite dans la capitale ivoirienne, Abidjan. Par ailleurs, le ministre responsable de l'ACDI entend informer les dirigeants de ces différents pays de la nouvelle orientation donnée au programme canadien d'aide au développement par le gouvernement de M. Joe Clark.

On sait que le gouvernement d'Ottawa a décidé d'interrompre temporairement des projets et d'étendre les délais d'exécution de certains autres, en regard des difficultés économiques canadiennes.

Que cache le...

(Suite de la première page)

férés pour des raisons de sécurité et pas les autres?

Cela montre-t-il encore mieux le fossé qui sépare le Conseil de la révolution islamique et les étudiants iraniens? Ces derniers ont-ils mis fin au transfert en voyant qu'ils perdaient le contrôle aux mains des pastavan (gardiens de la révolution)?

Pour certains observateurs, les étudiants iraniens ne font confiance ni aux pastavan ni au Conseil de la révolution et encore moins au gouvernement. La démission de M. Abolhasan Bani-Sadr prêt à la conciliation, prouve effectivement que l'unanimité ne règne pas sur cette affaire au sein du Conseil de la révolution. Les déclarations du nouveau ministre des Affaires étrangères, M. Sadegh Ghotbzadeh, et les étudiants iraniens sont contradictoires sur le sort réservé au chargé d'affaires américain Bruce Laingen et ses deux adjoints. Alors que, selon les étudiants iraniens, M. Laingen ne doit pas quitter l'Iran parce que des documents trouvés à l'ambassade prouvent son implication dans les activités de la CIA et qu'il doit être jugé par un tribunal révolutionnaire, le ministre Ghotbzadeh affirme que les trois Américains qui sont toujours gardés sous surveillance au ministère des Affaires étrangères sont libres de partir quand ils veulent mais qu'il ne peut assurer leur sécurité.

D'autre part, d'autres observateurs font l'analyse contraire et affirment que les étudiants n'ont qu'un rôle infime à jouer dans toute cette affaire minutieusement mise au point.

L'ayatollah Rhoeni a déclaré, deux jours après la prise de l'ambassade (soit le 6 novembre) à la télévision iranienne, que cette occupation avait été planifiée 5 jours à l'avance. Deux heures après la prise d'otages, il priait à l'intérieur de l'ambassade, alors que l'ayatollah Beheshti déclarait à l'Assemblée des experts sur la constitution qu'il était normal que les étudiants agissent ainsi.

Le mouvement des otages ne se résumerait alors qu'à une simple tactique pour empêcher toute opération de style Entebbe pour reprendre les diplomates américains en captivité depuis quatre semaines.

En fait, ce sont les prochains jours qui diront quel rôle l'affaire de l'ambassade américaine joue dans le regain de ferveur pour cette révolution qui s'essouffait, au début de novembre, chez un peuple confronté après un an de lutte aux dures réalités d'une situation économique catastrophique.

Constitution islamique

La constitution islamique a suscité beaucoup de controverses. Le retour

de la loi islamique sur le mariage, le divorce et la famille ont provoqué la colère d'un grand nombre d'Iraniens. Les minorités ethniques (baloutchi, kurde, turque et arabe) sont insatisfaites de cette constitution qui ne reconnaît pas leur droit à l'autodétermination, l'avènement d'un régime théocratique où l'ayatollah Khomeiny est nommé à vie leader suprême et a virtuellement droit de veto sur toute législation, ne rassure pas tout le monde.

Malgré cela, on prévoit hors de tout doute que le "oui" l'emportera au référendum sur la nouvelle constitution islamique dont la tenue commença hier se termine aujourd'hui.

Cette victoire ne sera pas uniquement due au fait que le vote n'est pas secret. A cause de l'analphabétisme de la population — 70 pour 100 d'illettrés en Iran — les électeurs sont tenus de choisir entre des bulletins de deux couleurs différentes: le rouge pour le "non" et le vert pour le "oui", et déposer le carton de leur choix dans la boîte au scrutin au milieu de la place.

En fait, beaucoup de ceux qui ont critiqué la constitution ont décidé de voter en sa faveur à cause de la situation de crise actuelle, et parce que l'ayatollah Khomeiny a promis qu'il y aurait possibilité d'amender la constitution dans l'avenir.

Ryan trouve son langage "moins pire"

MONTREAL (PC) — Le chef du Parti libéral du Québec, Claude Ryan, qui a eu ces derniers jours à la Chambre de vifs échanges avec le premier ministre Lévesque, s'est dit étonné que les journalistes se soient offusqués de la couleur des propos tenus lors de ces échanges.

Participant à une émission radiophonique, hier à Montréal, M. Ryan a ajouté que ces mêmes journalistes blasphémaient entre eux à la journée longue et employaient un langage passablement plus ordurier que celui dont ils se sont scandalisés.

Il a également soutenu que le Parlement n'était pas un club de bridge, mais un club fait pour des hommes et des femmes vigoureux.

Une auberge Wandlyn à Rimouski: une bonne affaire pour les gens d'affaires.



Wandlyn est sans doute un nouveau nom à Rimouski, mais pas dans les Maritimes. C'est là que nous avons acquis notre expérience avec les gens d'affaires. La nouvelle auberge Wandlyn fonctionne selon les mêmes critères de service irréprochable. Elle met à votre disposition 63 chambres, l'excellent restaurant Le Brasier de même que son bar, des salles de réunion et toutes les commodités d'un hôtel moderne. Tout ça en plein centre-ville. De plus, vous aurez une agréable surprise en voyant la note. Car les Wandlyn ont acquis leur réputation en offrant un hébergement de qualité à un coût moindre.



130 St-Barnabé, Rimouski G5L 7C3.
Téléphone (418) 724-6944

Charlottetown (P.-É.), Amherst, Antigonish, Bridgewater, Halifax, Kentville, Port Hawkesbury, Sydney (Nouvelle-Écosse), Campbellton, Edmundston, Fredericton, Mactaquac, Moncton, Newcastle, Saint-John Centre, Saint-John Est, St-Stephen, Woodstock (Nouveau-Brunswick), Windsor, Trenton (Ontario), Montréal, Québec, Rimouski (Québec).

VOTRE MENU

Entrées

Céleri et olives - Pâté à la viande
Pâté de foie maison

Potages

Consommé de bœuf au Xérès
ou
Potage à la Belle Fermière

A votre choix

Dindonneau rôti
sauce canneberges

Pièce de Filet mignon
avec Bouquetière

\$13²⁵ par pers.

\$17⁵⁰ par pers.

Desserts

Salade de fruits frais au Grand Marnier
Pâtisseries françaises ou Plum-Pudding

Thé - Café - Lait
(seulement avec réservation)

Repas servis de 17h à 22h, dans nos salles de réception



RESTAURANT
LE Vice-Pecteur
MOTEL
UNIVERSEL

2300, Chemin Ste-Foy - Sainte-Foy
RESERVATIONS: 658-5240

Syndicat

AUDREY MORRIS



Fond de teint (non illustré) 7.00
Crayon 4.95
Vernis 3.75
Ligne d'ombre 4.50
Rouge à lèvres 4.50
Tampons démaquillants pour les yeux 5.50

Prime beauté

Avec tout achat de produits Audrey Morris, vous pourrez vous procurer, pour seulement 12.50, une jolie trousse en suédine contenant une crème hydratante, un vernis, un rouge à lèvres et une ombre à paupière. (Quantité limitée).

POUR UN
SUPER
NOËL

Cosmétiques, rez-de-chaussée, Mail St-Roch, Place Laurier, Place Fleur de Lys.